

ORAN

**Deux morts dans
la chute d'une grue
à Bir El-Djir**

P 4

RECHERCHÉ PAR L'ALGÉRIE :

**L'homme d'affaires
Ayoub Aissiou arrêté
en Espagne**

P 2



ÉLUE À LA TÊTE DE L'APN

KHALIDA BOUFEDECHE PRÔNE LE DIALOGUE ET LA CONCERTATION

Nouvellement élue à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedech a affirmé sa volonté de conduire son mandat dans un esprit de responsabilité, de concertation et de coopération, avec pour objectif de servir l'Algérie, de répondre aux attentes des citoyens et de hisser l'action parlementaire au niveau des défis et des transformations que connaît le pays. Lire page 4



SUIVI DE L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS :

**SAÏD SAÏYOUD
RÉUNIT LES WALIS PAR
VISIOCONFÉRENCE**

P 4

Recherché par l'Algérie, Ayoub Aissiou arrêté en Espagne



L'homme d'affaires algérien Ayoub Aissiou, recherché par la justice algérienne dans le cadre de plusieurs affaires de corruption, a été arrêté en Espagne et placé en détention provisoire dans l'attente de l'examen de la demande d'extradition introduite par les autorités algériennes. Selon des informations relayées par la presse espagnole, notamment El Imparcial, Ayoub Aissiou a été interpellé le samedi 25 juillet à l'aéroport El Prat de Barcelone. Présenté deux jours plus tard devant un juge d'instruction, celui-ci a ordonné son placement en détention provisoire durant toute la durée de la procédure d'extradition. Conformément à la législation espagnole, les autorités judiciaires

disposent d'un délai maximal de quarante jours pour statuer sur la demande présentée par l'Algérie. Durant cette période, l'Audience nationale de Madrid examinera les éléments transmis par les autorités algériennes ainsi que les observations de la défense avant de rendre sa décision. Ancien dirigeant de plusieurs entreprises et propriétaire de la chaîne de télévision Al Djazairia One, Ayoub Aissiou figure parmi les hommes d'affaires poursuivis par la justice algérienne à la suite des affaires de corruption révélées après 2019. Il a fait l'objet de plusieurs condamnations par contumace, dont certaines à vingt années de réclusion, accompagnées de mandats d'arrêt internationaux. D'après la même source, l'intéressé résidait en France depuis plusieurs années, où il aurait obtenu le statut de réfugié. Il se serait rendu récemment en Espagne pour rendre visite à des membres de sa famille établis dans la région de Tarragone. Cette affaire intervient dans un contexte de coopération judiciaire renforcée entre l'Algérie et l'Espagne, notamment en matière de lutte contre la corruption et de récupération des avoirs illicites transférés à l'étranger. Les deux pays ont déjà enregistré plusieurs avancées dans ce domaine, parmi lesquelles la restitution à l'Algérie de biens acquis avec des fonds détournés, ainsi que l'exécution de demandes d'extradition.

Le Musée central de l'Armée reçoit du matériel militaire de la Seconde Guerre mondiale

Le Musée central de l'Armée a récemment réceptionné un ensemble de matériels militaires datant de la Seconde Guerre mondiale. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, les services de la Direction générale des Archives nationales de la Présidence de la République a remis

ces pièces historiques au Musée central de l'Armée. Cette opération contribue à préserver et à valoriser le patrimoine historique et militaire national, tout en permettant de conserver des témoignages matériels liés à une période majeure de l'histoire contemporaine. Les objets ainsi transférés viennent enrichir les collections du Musée et participent à la transmission de la mémoire historique aux générations futures.

Le président Tebboune reçoit Khalida Boufedech

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu mercredi la nouvelle présidente de l'Assemblée populaire nationale Khalida Boufedech au lendemain de son élection. La rencontre a vu la participation du Mustapha Saidj Conseiller du Président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques. Khalida Boufedech est devenue la première femme à présider l'Assemblée populaire nationale dans l'histoire de l'Algérie indépendante. En lice contre, le candidat Amine Allouche du Mouvement de la société pour la paix (MSP), et Rachid Hassani, candidat du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Elue députée de la circonscription d'Alger au sein de la liste FLN, elle a été plébiscitée par son parti pour présider l'APN et a fini par remporter le scrutin et est devenu la première femme à être le troisième personnage de l'Etat algérien.



IFAG Higher Institute obtient la certification ISO 9001

L'institut privé IFAG Higher Institute a annoncé l'obtention de la certification ISO 9001, la norme internationale de référence en matière de systèmes de management de la qualité. « Cette certification a été obtenue dans le cadre du programme du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) visant à accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans le développement d'une culture de la qualité conforme aux standards internationaux », explique IFAG Higher Institute dans un communiqué. « Avec cette reconnaissance, IFAG Higher Institute devient le sixième établissement d'enseignement supérieur en Algérie à obtenir la certification ISO 9001, confirmant son engagement en faveur de la qualité académique et de l'amélioration continue », précise la même source. En tant qu'acteur de l'enseignement supérieur privé en Algérie, IFAG Higher Institute « place la qualité au cœur de son projet institutionnel. » « Cette certification traduit une organisation fondée sur la maîtrise des processus, l'amélioration continue, la satisfaction des étudiants et l'excellence des services académiques et administratifs », indique-t-on. Pour IFAG Higher Institute, « la qualité ne constitue pas un objectif ponctuel : elle fait partie intégrante de son ADN.

Reflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Édité par la SARL Reflexion

Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général

**Belkacem
BELHAMIDECHE**

Directeur de la publication

Charef SLAMANI

Directrice de l'administration

Samia MEHAL

Directeur Technique

Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité

Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41

WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redactionreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction

Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58

WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redactionreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression

SIO - ORAN

Tél : 041 513 597

Diffusion

MPS-Oran

Tél : 0550 172 603

ANEP

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de publicité Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE :

Tosyali produit la première bobine d'acier laminé à froid

Le complexe sidérurgique Tosyali Algérie vient d'enregistrer une nouvelle avancée dans son processus de développement industriel avec la production de la première bobine d'acier sur la ligne de laminage à froid et de décapage. Cette réalisation marque le lancement effectif d'une nouvelle étape dans l'activité du complexe et traduit la concrétisation des efforts consentis pour renforcer les capacités nationales de production sidérurgique.



Par Amina L.

Cette première bobine d'acier laminé à froid constitue un acquis important pour l'industrie nationale. Elle vient compléter la chaîne de production existante et permet au complexe de diversifier son offre en intégrant des produits sidérurgiques à plus forte valeur ajoutée, destinés à répondre aux besoins de plusieurs secteurs d'activité, notamment l'industrie mécanique, l'électroménager, la construction et la transformation industrielle. La mise en service de cette nouvelle capacité de production s'inscrit dans une dynamique visant à consolider l'intégration industrielle nationale et à réduire progressivement le recours aux importations.

Elle contribuera également à accompagner le développement du tissu industriel algérien en mettant à la disposition des opérateurs économiques des produits fabriqués localement, conformes aux standards internationaux. À travers cette nouvelle étape, Tosyali Algérie confirme son engagement dans l'investissement productif et dans la modernisation de l'outil industriel national. Le développement du complexe sidérurgique de Bethioua, dans la wilaya d'Oran, illustre la place croissante accordée aux filières stratégiques créatrices de richesses et génératrices d'emplois. La production d'acier laminé à froid représente également un levier important pour améliorer la compétitivité du produit algérien et renforcer les capacités d'exportation. En s'appuyant

sur des équipements modernes et des technologies avancées, le complexe poursuit son objectif de se positionner parmi les acteurs majeurs de la sidérurgie dans la région. Cette nouvelle performance vient ainsi conforter les ambitions de l'Algérie dans le domaine industriel, à travers le développement d'une production nationale diversifiée, l'augmentation du taux d'intégration et la valorisation des potentialités du secteur sidérurgique. Avec la fabrication de cette première bobine d'acier laminé à froid, Tosyali Algérie franchit un nouveau cap dans son parcours industriel et contribue à l'édification d'une base productive nationale capable de répondre aux exigences du marché intérieur et de renforcer la présence de l'Algérie sur les marchés extérieurs.

POUR RENFORCER LES PONTS DE COMMUNICATION

La Gendarmerie lance ses comptes officiels sur les réseaux sociaux

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement de ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, sous l'appellation "Gendarmerie nationale algérienne", dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les ponts de communication avec les citoyens. À travers ces pages officielles sur les plateformes Facebook, Instagram, et TikTok, le public pourra accéder aux différentes activités et mis-

sions assurées par la Gendarmerie nationale, ainsi qu'aux communiqués officiels, outre les actions de sensibilisation", et ce, en vue de "fournir une information précise et fiable", selon la même source. "Le lancement de la chaîne officielle de la Gendarmerie nationale algérienne sur les plateformes Youtube et X sont en cours", précise le communiqué, ajoutant que "l'ouverture de ses deux chaînes sera annoncée prochainement, en tant qu'espace supplé-

mentaire pour la diffusion du contenu médiatique, documentaire, et de sensibilisation". À cette occasion, le Commandement de la Gendarmerie nationale appelle l'ensemble des citoyens à suivre ses comptes et à "recueillir les informations exclusivement via ses sources officielles, tout en évitant de se laisser entraîner par les fausses informations ou les pages usurpant l'identité de l'institution", conclut le communiqué. **Ismaïl**

EXPORTATIONS

La Banque d'Algérie fixe un délai de 48 heures aux banques

Dans le cadre des mesures visant à faciliter les opérations d'exportation, la Banque d'Algérie a fixé à 48 heures le délai maximal de domiciliation des opérations d'exportation de biens et de services, à compter de la réception d'un dossier complet. À travers cette nouvelle instruction adressée aux banques, l'institution monétaire appelle les établissements

intermédiaires agréés à accorder la priorité aux dossiers d'exportation et à simplifier leurs procédures internes de traitement, tout en respectant strictement le délai réglementaire. La Banque d'Algérie rappelle également la nécessité d'une vigilance renforcée dans le traitement des opérations de commerce extérieur, notamment en matière de

conformité des dossiers, de rapatriement des recettes d'exportation et de respect des règles relatives à la prévention du blanchiment d'argent et aux infractions à la législation des changes. Cette mesure s'inscrit dans la démarche de facilitation et d'accompagnement des exportateurs, en vue de renforcer la dynamique des exportations nationales. **Nadine**

ÉNERGIE SOLAIRE :

L'Algérie et l'Allemagne relancent un partenariat stratégique

L'Algérie et l'Allemagne ouvrent une nouvelle étape de leur coopération énergétique en relançant les discussions autour d'un ambitieux projet de production d'électricité solaire destinée au marché européen. L'annonce a été faite par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de son entrevue périodique avec les représentants de la presse. Le chef de l'État a indiqué que les deux pays étudient actuellement « la possibilité de réaliser de grandes étendues de photovoltaïque pour le transfert de l'électricité verte vers le marché européen », confirmant ainsi l'intérêt commun pour le développement de projets structurants dans le domaine des énergies renouvelables. Cette initiative marque le retour d'un projet de grande envergure, plus d'une décennie après l'abandon de Deserterec en 2014. Contrairement à cette période, le contexte énergétique international est aujourd'hui profondément transformé. Les impératifs de sécurité énergétique, la diversification des sources d'approvisionnement et les engagements climatiques de l'Union européenne offrent un environnement plus favorable à la concrétisation d'un tel partenariat. Au fil des dernières années, la coopération énergétique entre Alger et Berlin s'est considérablement renforcée. Après le gaz naturel, la réduction des émissions de méthane, l'hydrogène vert et les infrastructures de transport de cette énergie vers l'Europe, la production d'électricité solaire s'impose désormais comme un nouveau pilier des échanges entre les deux pays. Pour l'Allemagne, l'Algérie représente un partenaire énergétique de premier plan, capable d'assurer, durant la transition énergétique, un approvisionnement en gaz naturel, tout en développant à moyen terme des capacités d'exportation d'électricité verte et d'hydrogène renouvelable. De son côté, l'Algérie voit dans cette coopération une opportunité de diversifier ses exportations énergétiques, de valoriser son important potentiel solaire et de favoriser l'émergence d'une véritable industrie nationale des énergies renouvelables. La relance de ce projet intervient dans un contexte nettement plus propice que celui qui prévalait lors du lancement de Deserterec en 2009. À l'époque, la crise financière mondiale, l'abondance du gaz russe à faible coût et la baisse des prix des hydrocarbures avaient fortement compromis la viabilité économique du projet. **Ismaïl**

ÉLECTION DE KHALIDA BOUFEDECHE À LA TÊTE DE L'APN :

Le Parlement arabe adresse ses félicitations

Le président du Parlement arabe, Mohamed Ben Ahmed Al Yamahi, a adressé un message de félicitations à Mme Khalida Boufedeché à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN), lui souhaitant plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions et réaffirmant la volonté du Parlement arabe de renforcer la coopération avec l'institution législative algérienne. Dans son message, M. Al Yamahi a souligné que cette élection traduit la confiance accordée à Mme Boufedeché par les membres de l'Assemblée populaire nationale. Il a estimé qu'elle constitue également une reconnaissance de ses compétences, de son expérience et de sa capacité à conduire les travaux de l'institution parlementaire, au service des intérêts de la nation et des citoyens, tout en accompagnant les efforts de développement et de consolidation de la stabilité en Algérie. Le président du Parlement arabe a, par ailleurs, relevé que l'élection de Mme Boufedeché, première femme à accéder à la présidence de l'Assemblée populaire nationale, représente une étape historique et un acquis national. Selon lui, cette distinction illustre la place de plus en plus importante qu'occupe la femme algérienne dans les institutions de l'État et témoigne des avancées enregistrées en matière de participation des femmes à la vie politique et parlementaire. Il a également considéré que cette évolution reflète la montée en puissance du rôle de la femme arabe dans les sphères de décision, grâce aux compétences et aux responsabilités qu'elle assume désormais aux plus hauts niveaux, contribuant ainsi au renforcement de sa présence dans les instances dirigeantes à travers le monde arabe. **Kamel**

ÉLUE À LA TÊTE DE L'APN

Khalida Boufedecche prône le dialogue et la concertation

Nouvellement élue à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedecche a affirmé sa volonté de conduire son mandat dans un esprit de responsabilité, de concertation et de coopération, avec pour objectif de servir l'Algérie, de répondre aux attentes des citoyens et de hisser l'action parlementaire au niveau des défis et des transformations que connaît le pays.



Par Amina L.

S'exprimant à l'issue de son élection à la tête de la dixième législature, la présidente de l'APN a souligné que l'Assemblée constitue un espace privilégié de débat démocratique et une institution constitutionnelle où s'exprime la volonté populaire à travers les missions de législation, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques. Elle s'est engagée à œuvrer avec l'ensemble des députés, sans exclusion, dans une démarche fondée sur le partenariat, la responsabilité et la concertation. Mme Boufedecche a estimé que cette responsabilité collective impose d'améliorer la performance parlementaire et de renforcer la qualité de la production législative afin d'accompagner les mutations engagées par le pays et de contribuer à la réalisation des objectifs du développement global. Elle a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de promouvoir un dialogue responsable, de consacrer le respect du pluralisme et de favoriser la recherche de consensus autour des grandes questions nationales, afin de consolider la confiance dans l'institution parlementaire.

Dans le même esprit, elle a réaffirmé son attachement au renforcement de la coopération et de la coordination institutionnelles avec le Conseil de la nation et le Gouvernement, dans le strict respect des prérogatives définies par la Constitution. La présidente de l'APN a également exprimé sa profonde reconnaissance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, saluant les efforts qu'il déploie pour poursuivre le processus d'édification de l'Algérie nouvelle et renforcer le rayonnement du pays sur les scènes régionale et internationale. Elle a, en outre, rendu hommage à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ainsi qu'à l'ensemble des corps de sécurité pour leur engagement constant dans la préservation de l'intégrité du territoire, de la sécurité des citoyens et de la stabilité nationale. Évoquant son élection, Mme Boufedecche a considéré que l'accession, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, d'une femme à la

tête de l'Assemblée populaire nationale constitue une étape marquante dans le parcours institutionnel du pays. Selon elle, cette évolution traduit les profondes mutations que connaît l'Algérie ainsi que la volonté politique de consolider l'État des institutions et d'élargir la participation des compétences nationales à la gestion des affaires publiques. Elle a estimé que la confiance placée en sa personne représente également une consécration pour la femme algérienne, fruit d'un long processus de promotion de son rôle et de son implication au sein des institutions constitutionnelles, dans le cadre d'un projet national fondé sur la compétence, le mérite et la poursuite de l'édification d'une Algérie forte, moderne, juste et démocratique. À la fin de son intervention, la présidente de l'APN a salué les efforts déployés par les différentes institutions de l'État, en particulier l'Armée nationale populaire, les services de la Protection civile et les autorités locales, pour faire face aux incendies ayant touché plusieurs régions du pays.

ORAN

Deux morts dans la chute d'une grue à Bir El-Djir

Deux personnes ont trouvé la mort, mercredi matin, à la suite de la chute d'une grue de levage sur un chantier de construction situé dans la commune de Bir El-Djir, à Oran, selon un communiqué de la Protection civile. L'accident s'est produit à 10h28 au niveau d'une résidence en cours de réalisation, implantée à proximité de la mosquée Al-

Quds, dans le quartier Es-Safa. Pour des raisons qui restent à déterminer, une grue de levage a chuté depuis le 11^e étage d'un immeuble de 14 niveaux. Les deux victimes, âgées de 18 et 35 ans, se trouvaient à bord de l'engin, utilisé pour le transport de matériaux, au moment de l'accident. Elles ont succombé sur les lieux de la tragédie. Les dé-

pouilles ont été évacuées vers la morgue de l'établissement hospitalier compétent. La Protection civile a mobilisé d'importants moyens d'intervention pour cette opération, engageant deux ambulances ainsi que deux camions de secours. Une enquête devra déterminer les circonstances exactes de cet accident survenu sur ce chantier.

A.L

INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

240 assiettes foncières mobilisées

Le secteur du tourisme poursuit ses efforts en faveur de la relance de l'investissement à travers une meilleure valorisation du foncier touristique. C'est dans cette optique que la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi du foncier économique destiné aux projets touristiques, en présence des cadres du ministère et des responsables de l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT). Cette rencontre a permis d'évaluer l'état d'avancement des opérations liées à la mobilisation du foncier et d'examiner les mécanismes visant à faciliter sa mise à la disposition des investisseurs. À cette occasion, la ministre a rappelé que les pouvoirs publics accordent une importance particulière à l'accélération des procédures de mobilisation du foncier économique afin d'encourager les projets d'investissement créateurs de richesse et d'emplois. Mme Meddahi a souligné que le développement du tourisme national, notamment dans ses composantes interne et saharienne, demeure étroitement lié à la disponibilité d'une offre foncière adaptée et à l'amélioration du climat de l'investissement. Elle a, en outre, insisté sur la nécessité de promouvoir des projets capables de renforcer la compétitivité de la destination Algérie, tout en s'appuyant sur les outils de numérisation pour simplifier les démarches des investisseurs. Au cours de la réunion, les responsables de l'ANFT ont présenté un bilan des actions engagées dans le domaine du foncier touristique. Il ressort de cet exposé que l'agence a recensé 240 assiettes foncières destinées à accueillir des projets d'investissement. Réparties à travers 30 zones et sites touristiques relevant de 19 wilayas, ces terrains couvrent différents créneaux, notamment le tourisme balnéaire, thermal, montagneux, climatique et saharien. L'ensemble de ces assiettes a été transmis à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) via la plateforme numérique dédiée aux investisseurs. La réunion a également été l'occasion de rappeler le rôle de l'ANFT dans la valorisation des potentialités naturelles du pays à travers la constitution d'une offre foncière structurée et accessible, en coordination avec les différents organismes concernés. Au terme des travaux, la ministre a donné plusieurs orientations visant à accélérer la finalisation de l'inventaire du foncier touristique et sa mise à jour, tout en appelant à l'achèvement des opérations d'aménagement et de raccordement des zones d'expansion touristique aux réseaux de base. Elle a également préconisé l'élaboration d'une carte nationale des projets d'investissement touristique et l'encouragement de formules d'investissement nécessitant des superficies réduites et des aménagements moins complexes.

Ismaïl

SUIVI DE L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Saïd Saïyoud réunit les walis par visioconférence

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Saïyoud, a présidé une réunion de coordination par visioconférence avec les walis des wilayas concernées par les récents feux de forêt, consacrée au suivi de l'opération d'indemnisation des sinistrés et à l'évaluation des mesures engagées sur le terrain. Cette rencontre a réuni les walis de seize wilayas, accompagnés des directeurs exécutifs concernés, en présence du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, ainsi que de cadres du ministère. À l'ouverture des travaux, une minute de recueillement marquée par la récitation de la Fatiha a été observée à la mémoire des victimes des incendies. À cette occasion, le ministre a présenté ses condoléances aux familles endeuillées et salué l'engagement des différents corps mobilisés dans la lutte contre les feux de forêt. M. Saïyoud a également transmis les remerciements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux walis, aux autorités locales ainsi qu'à l'ensemble des intervenants pour leur mobilisation, leur discipline et leur sens des responsabilités face à cette situation exceptionnelle. S'agissant de l'indemnisation des citoyens touchés par les incendies, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer le traitement des dossiers afin de finaliser l'opération au plus tard à la fin du mois d'août. Il a souligné que cette démarche devait être conduite dans le strict respect des principes de transparence, d'intégrité, d'équité et d'efficacité.

Kamel

ILS ONT CIBLÉ DES MILICES PRO-IRAN :

Les États-Unis et l'Arabie saoudite frappent en Irak

L'armée américaine a annoncé avoir abattu des missiles iraniens et collaboré avec les forces saoudiennes pour frapper des sites en Irak utilisés ces derniers jours par des milices soutenues par Téhéran pour lancer des attaques.



Par Nadine

Tous les missiles iraniens tirés contre les forces américaines au Moyen-Orient ont été interceptés, a indiqué le Commandement central américain, ajoutant qu'il "reste vigilant et en état de préparation élevé". En annonçant les frappes en Irak, les États-Unis ont averti que de nouvelles attaques contre les troupes américaines ou contre les infrastructures énergétiques de l'Arabie saoudite risquaient d'entraîner de nouvelles représailles. L'Iran a lancé son attaque de missiles balistiques avant que les forces américaines et saoudiennes ne mènent leurs frappes en Irak, selon un responsable américain, qui a insisté sur le fait que les deux attaques n'étaient pas liées. "Des avions de chasse américains et saoudiens ont frappé plusieurs sites terroristes de logistique et d'armement dans l'est de l'Irak, en réponse ferme à plus de 30 attaques de drones aériens dirigées par les Gardiens de la révolution au cours des 72 dernières heures", a déclaré le Commandement central américain dans un communiqué publié après

cette opération conjointe. Il a ajouté que les Gardiens de la révolution "et leurs supplétifs terroristes doivent cesser ces attaques s'ils veulent éviter une nouvelle réponse militaire américaine". Le ministère saoudien de la Défense a confirmé les frappes dans un message publié sur X, avertissant que "le Royaume souligne qu'il ne cherche pas l'escalade mais répondra à toute agression dont il ferait l'objet". Cette annonce intervient après que Riyad a indiqué mardi avoir abattu, pour le deuxième jour consécutif, des drones tirés par des milices pro-iraniennes en Irak. Le ministère de la Défense du royaume a précisé que la défense aérienne avait intercepté et détruit plusieurs drones qui tentaient de viser des installations pétrolières dans la région orientale du pays. Le Premier ministre irakien, Ali al-Zaidi, a ordonné aux services de sécurité d'ouvrir une enquête après que Riyad a dénoncé une attaque similaire lundi. Bagdad a assuré qu'il restait déterminé à "empêcher que le territoire irakien soit utilisé comme voie de passage ou point de départ pour toute attaque

visant des pays frères ou amis". Les milices irakiennes ont nié toute implication dans les attaques de drones. La Résistance islamique en Irak, une coalition de groupes armés soutenus par l'Iran, a qualifié les accusations saoudiennes de "fabrifications" et laissé entendre que les attaques de lundi avaient été menées par les Houthis, qui ont eux-mêmes revendiqué des frappes contre des installations pétrolières saoudiennes. Les Houthis affirment avoir tiré des missiles contre le pétrolier saoudien NCC Ghazal, l'obligeant à faire demi-tour. La semaine dernière, ils ont annoncé un blocus des navires saoudiens, faisant peser une nouvelle menace sur une voie maritime clé du Moyen-Orient, le détroit de Bab el-Mandeb qui mène à la mer Rouge. Les États-Unis et l'Iran avaient connu une période d'accalmie, au cours de laquelle aucune des deux parties n'avait revendiqué d'attaque pendant plusieurs jours, après des semaines de combats autour du stratégique détroit d'Ormuz, ce passage étroit du golfe Persique par lequel transitent habituellement 20 % du pétrole échangé dans le monde.

CISJORDANIE OCCUPÉE

27 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Vingt-sept Palestiniens, dont des femmes et des enfants, ont été arrêtés, en Cisjordanie occupée, par les forces de l'occupation sioniste, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Le Bureau a précisé que les 27 arrestations ont eu lieu principalement dans plusieurs gouvernorats de Tul-

karem, Naplouse, Jenine, El-Khalil, El-Qalqilya et Ramallah. Il a rappelé que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation sioniste a dépassé 9.500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants. Le Bureau d'information des prisonniers a affirmé que les campagnes d'arrestations

menées quotidiennement par les forces d'occupation dans les gouvernorats de Cisjordanie s'inscrivent dans le cadre de la politique d'escalade continue menée contre les Palestiniens. Ces opérations s'accompagnent de perquisitions et de fouilles de domiciles ainsi que d'actes de dégradations. **Ismaïl**

RUSSIE

Moscou accuse le fondateur de Telegram pour "complicité de terrorisme"

Le service fédéral de sécurité (FSB) russe a annoncé, mercredi 29 juillet, avoir inculpé le fondateur de Telegram, Pavel Durov, pour « complicité d'activité terroriste » et engagé une procédure visant à son inscription sur la liste des personnes recherchées au niveau international, rapporte un communiqué du FSB. Cet avis de recherche international a depuis été émis. Pavel Durov, qui se trouve en France, est poursuivi dans le cadre d'une enquête fondée sur un article du code pénal russe réprimant la « complicité d'activité terroriste ». Né en Russie, il est également détenteur d'un passeport émirati et christophien. Selon les services de sécurité, Telegram n'aurait pas supprimé « de nombreux canaux, discussions et robots » qui seraient utilisés par les services spéciaux ukrainiens ainsi que par des organisations qualifiées de terroristes ou d'extrémistes par Moscou pour préparer et coordonner des actes de sabotage, des attentats, des cyberescroqueries et d'autres crimes sur le territoire russe. Le FSB affirme que ces activités ont entraîné « de nombreuses victimes, y compris des femmes et des enfants, ainsi que des dommages matériels se chiffrant en milliards de roubles ». Selon le communiqué, 46 citoyens russes, ayant entre 12 et 22 ans, qui ont utilisé Leo Match Bot, interdit en Russie, ont été arrêtés depuis juillet 2025 dans différentes régions russes pour agression de membres des forces de l'ordre et actes de sabotage contre des infrastructures énergétiques et de transport. Selon le communiqué du FSB, ces jeunes Russes auraient été contactés sur ce robot de rencontres par des agents des services spéciaux ukrainiens se faisant passer pour de jeunes filles, qui leur auraient ensuite demandé leur géolocalisation près de sites sensibles et payé des sorties par le biais des liens de phishing. Selon le FSB, Roskomnadzor, le régulateur russe des télécommunications, aurait adressé plus de 150 000 demandes à Telegram pour supprimer des contenus jugés illégaux, sans obtenir satisfaction. Les autorités russes estiment que la modération des contenus sur Telegram et la coopération de la plateforme avec les forces de l'ordre constituent un sujet de contentieux récurrent. Le communiqué reprend des accusations déjà formulées par les autorités russes, selon lesquelles Telegram aurait été utilisé dans la préparation de plusieurs attentats et autres crimes en Russie. Moscou, qui mène une offensive à grande échelle en Ukraine depuis février 2022, a durci ces derniers mois ses restrictions numériques, limitant notamment l'accès à Telegram et à WhatsApp, deux messageries que la fédération russe accuse d'être utilisées par les services ukrainiens contre la sécurité du pays. **Kamel**

VENEZUELA

Manifestations croisées avant les négociations sur la transition

Des militants pro-pouvoir et de l'opposition sont descendus séparément dans la rue, quelques jours avant le début des pourparlers censés organiser, sous supervision américaine, une transition politique au Venezuela. Sept mois après la capture de Nicolas Maduro lors d'une opération militaire américaine, le gouvernement de la présidente par intérim, Delcy Rodríguez, entamera le 1er août des négociations avec des membres de l'opposition pour le « renforcement de la démocratie », dont beaucoup espèrent qu'elles déboucheront sur une transition politique. La cheffe de l'opposition et prix Nobel de la paix, Maria Corina Machado, n'a pas été invitée, mais a affirmé qu'elle « n'entravera » pas le processus. A Caracas, ses partisans ont manifesté pour des « élections maintenant ! » alors que des militants pro-pouvoir ont exprimé leur « indignation » quant à des négociations placées sous « tutelle » américaine. « Si nous voulons une transition, nous devons aller vers une élection », a déclaré Henry Alviarez, porte-parole de Vente Venezuela, le parti de Mme Machado. Cette mobilisation correspond également au deuxième anniversaire de la présidentielle de 2024, marquée par la proclamation contestée de la victoire de Maduro. L'opposition avait revendiqué la victoire d'Edmundo González Urrutia, candidat soutenu par Mme Machado, et avait crié à la fraude. Le Conseil national électoral (CNE), évoquant une attaque informatique, n'a jamais publié de résultats détaillés. **A.L.**

MOSTAGANEM

Trois projets structurants en chantier à Kheir-Eddine



Par Zakaria D.

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement au titre de l'exercice 2026, le chef de daïra de Kheir-Eddine, (wilaya de Mostaganem), M. Kadri Mohamed Essegghir, accompagné du Président de l'APC, M. Belaïd Mohamed, en présence du vice-président de l'APC, M. Benamara Abdellah, ainsi que des services techniques de la commune, a effectué une visite de terrain afin de suivre l'état d'avancement de plusieurs projets structurants financés dans le cadre du Fonds de Garantie et de Solidarité des

Collectivités Locales, ainsi qu'un projet inscrit au budget propre de la commune. Cette sortie a permis d'inspecter les travaux de réalisation d'une cantine scolaire à l'école "Chahid Goumide Charef", destiné à offrir aux élèves des repas chauds dans des conditions sanitaires et organisationnelles optimales. La délégation a également suivi l'avancement de la première tranche du projet de réalisation du nouveau siège de l'APC de Kheir-Eddine, qui contribuera à renforcer les infrastructures administratives, à désengorger les services communaux et à améliorer l'accueil ainsi que la qualité du service pu-

blic. La visite a enfin porté sur le projet de réalisation du réseau d'assainissement au centre de la commune, une opération essentielle visant à moderniser les infrastructures de base, à améliorer le réseau d'évacuation des eaux usées et à renforcer le cadre de vie des citoyens. Cette visite de terrain s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des projets de développement afin de garantir leur réalisation dans le respect des normes techniques et des délais impartis, contribuant ainsi au développement local et à l'amélioration durable des services publics au profit des habitants de la commune de Kheir-Eddine.

HASSI MAMÈCHE (MOSTAGANEM)

Réhabilitation des passages supérieurs de la voie ferrée

Les travaux de réfection et de revêtement en bitume des passages supérieurs de la voie ferrée, engagés par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), sont désormais achevés sur l'ensemble du territoire de la commune de Hassi Mamèche, dans la wilaya de Mostaganem. Cette opération a ciblé tous les ouvrages concernés,

permettant une remise à niveau complète de ces infrastructures stratégiques pour les déplacements quotidiens des automobilistes et des usagers de la route. Grâce à ces aménagements, les conditions de circulation ont été sensiblement améliorées, tout en renforçant la sécurité routière et en assurant une meilleure praticabilité des passages

supérieurs. Cette réalisation s'inscrit dans les efforts de modernisation et d'entretien des infrastructures ferroviaires nationales. Elle contribue à garantir une mobilité plus fluide, à préserver le patrimoine ferroviaire et à offrir un service public répondant aux exigences de sécurité et de qualité au profit des citoyens. **Hadj Bemmaceur**

MOSTAGANEM

La wilaya donne rendez-vous à "MOSTA-EXPO 2026"

La wilaya de Mostaganem accueillera, du 28 septembre au 1^{er} octobre 2026, la 4^e édition du Salon International de l'Agriculture « MOSTA-EXPO 2026 », organisée par la Chambre d'Agriculture de la wilaya de Mostaganem au niveau de Mosta Land. Cette manifestation économique et agricole réunira des professionnels, investisseurs, agricul-

teurs et acteurs du secteur venus de différentes régions du pays. Elle mettra en valeur les dernières technologies et solutions agricoles, ainsi que des équipements et matériels modernes. Le salon constituera également un espace privilégié pour les rencontres professionnelles, le développement de partenariats, les opportunités d'investis-

sement et l'échange d'expériences entre les différents intervenants. À travers MOSTA-EXPO 2026, les organisateurs ambitionnent de promouvoir l'innovation, le développement et l'investissement au service d'une agriculture plus performante et durable, tout en renforçant la dynamique du secteur agricole en Algérie. **Zakaria D.**

MOSTAGANEM

L'OPGI accélère le recouvrement des loyers

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mostaganem a organisé, au siège de sa direction générale, une séance de travail et d'évaluation consacrée au suivi du recouvrement des loyers et à l'avancement des dossiers de cession des biens de l'État. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des activités de l'établissement et de la mise en œuvre des orientations du ministère de tutelle visant à renforcer la gestion du patrimoine immobilier public, à améliorer les performances administratives et financières de l'Office et à assurer une meilleure qualité du service public. Les travaux ont été supervisés par le directeur général de l'OPGI de Mostaganem, M. Abdelhamid Bourouma, et ont permis d'examiner plusieurs dossiers stratégiques relatifs à la gestion du parc immobilier. Les responsables ont procédé à une évaluation détaillée de la situation du recouvrement des loyers à travers l'analyse des indicateurs de recouvrement et des résultats enregistrés, tout en passant en revue l'état d'avancement du traitement des dossiers de cession des biens de l'État. Les échanges ont également porté sur les difficultés rencontrées sur le terrain et sur les solutions susceptibles d'accélérer les procédures administratives et d'améliorer l'efficacité des différents services. Une attention particulière a été accordée au renforcement de la coordination entre les structures administratives, les unités de gestion et les différents services de l'Office afin de garantir une meilleure circulation de l'information, un suivi plus rigoureux des dossiers et une gestion plus performante du patrimoine immobilier. **Tayeb Bey Abdelkader**

AÏN SIDI CHERIF (MOSTAGANEM)

Arrestation d'une personne pour charlatanisme

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes à travers le territoire de compétence de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, notamment en ce qui concerne la pratique de la magie et de la sorcellerie, les forces de police de la Sûreté urbaine extra-muros de Aïn Sidi Chérif, ont arrêté un individu pour pratique de rituels de magie et de sorcellerie et saisi des exemplaires du Coran profanés, ainsi que du matériel et des livres utilisés dans la sorcellerie, a indiqué un communiqué rendu public. L'affaire est intervenue à la suite de l'exploitation du travail de renseignement dans le secteur de compétence pour lutter contre les différentes formes de criminalité et de fléaux. Les activités de l'un des suspects, qui recevait à son domicile des personnes de différents âges afin de pratiquer des rituels de magie et de sorcellerie contre un avantage financier, ont été repérées. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales et sous la supervision du parquet territorialement compétent, des exemplaires du Coran déchirés et profanés, des photographies et des objets saisis, ainsi que des livres de magie et de sorcellerie et des feuilles portant des talismans et des inscriptions inconnues ont été découverts au domicile susmentionné. Des personnes des deux sexes ont également été trouvées à l'intérieur de son domicile dans le but de pratiquer la magie et la sorcellerie. L'enquête dans cette affaire a révélé l'implication du suspect, qui pratiquait ces rituels depuis l'année 2021 contre un avantage financier. Pour pratique de rituels de magie et de sorcellerie, un dossier de procédure judiciaire a été établi à l'encontre du mis en cause, en vertu duquel il a été présenté devant le parquet près le tribunal de Aïn Tedeles. **B. Adda**

MOSTAGANEM

Un incendie maîtrisé à la forêt "d'El Arsa"

L'incendie qui s'est déclaré dans la forêt d'El Arsa, située au cœur de la ville de Mostaganem, a été maîtrisé grâce à une intervention rapide et parfaitement coordonnée des différents services mobilisés. Cette opération a permis de circonscrire le feu avant qu'il ne se propage davantage, limitant ainsi les dégâts et préservant cet espace forestier situé à proximité des zones urbaines. Le succès de cette intervention est le fruit d'une étroite coordination entre les éléments de la Protection civile, les services de la Conservation des forêts, les forces de police, les bénévoles du Croissant-Rouge algérien ainsi que de nombreux citoyens qui n'ont pas hésité à apporter leur aide aux équipes engagées sur le terrain. Cette mobilisation collective illustre l'importance de la solidarité et de la complémentarité entre les institutions et la société civile face aux situations d'urgence. **Tayeb Bey Abdelkader**

MASCARA

Le wali inspecte deux projets routiers

Dans le cadre du suivi permanent sur le terrain des différents projets de développement, et afin d'améliorer l'image urbaine du chef-lieu de la wilaya, M. Aïssi Fouad, wali de Mascara, a effectué, dans la matinée de mardi, une visite d'inspection inopinée sur le terrain afin de constater l'état d'avancement des travaux d'aménagement, ont indiqué des communiqués rendus publics.



Par A Raouf

Dans une première étape, il s'est rendu à l'entrée de la ville de Mascara, en direction d'Oran, où il a constaté sur le terrain le rythme d'avancement des travaux d'aménagement ainsi que la qualité des réalisations, notamment en ce qui concerne le dédoublement de la route, l'aménagement des trottoirs et le renforcement du réseau d'éclairage public, de manière à améliorer les conditions de circulation et à conférer un aspect esthétique à cet axe im-

portant. Lors de l'inspection, M. le wali a donné des instructions fermes appelant à accélérer le rythme des travaux et à rattraper tout retard enregistré, tout en veillant au strict respect des délais impartis et des normes de qualité en vigueur. Il a souligné que les entrées des villes constituent une vitrine reflétant l'image de la wilaya, renforçant son attractivité, tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et à l'accueil des visiteurs dans les meilleures conditions. Dans une seconde étape, poursuivant sa visite de terrain, M. le wali s'est rendu à douar Belaid, à

Mascara, où il a inspecté le projet d'aménagement et de réalisation d'une route reliant la route nationale n°7 au douar, dans le but d'améliorer la liaison routière et de désenclaver la région. Lors de l'inspection, il a constaté l'état du projet et le rythme d'avancement des travaux. Il a donné des instructions appelant à accélérer le rythme de réalisation tout en veillant au strict respect des normes de qualité, compte tenu de l'importance de ce projet pour faciliter les déplacements des citoyens et renforcer la dynamique économique et sociale de la région.

AÏN DEFLA

Chute mortelle d'un adolescent de 17 ans dans un puits

Les secours de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Defla, sont intervenus mardi à 18h10 à la suite de la chute d'un adolescent dans un puits d'une profondeur d'environ cinq mè-

tres, au lieu-dit Ouled Abdelali, dans la commune de Bourached, daïra de Djelida, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a coûté la vie à un adolescent de 17 ans. La dé-

pouille mortelle a été transportée au service de conservation des corps de l'hôpital local. Pour cette intervention, la Protection civile a mobilisé une ambulance et un camion de secours. **AR**

ORAN

Le corps d'un adolescent de 15 ans repêché en mer

Les unités de la Protection civile de la wilaya d'Oran, sont intervenues mardi à 16h23 pour rechercher un adolescent porté disparu en mer dans une zone rocheuse du lieu-dit Monta, dans la commune et daïra

d'Oran, alors que la mer était agitée, a indiqué un communiqué rendu public. La victime, un adolescent de 15 ans, a été retrouvée sans vie. Après l'accomplissement des procédures légales, la dépouille a été

transportée au service de conservation des corps de l'hôpital local. Pour cette opération, la Protection civile a mobilisé six plongeurs, une embarcation semi-rigide et une ambulance. **BA**

MÉCHERIA (NAÂMA)

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Les éléments de la 3ème Sûreté urbaine de la Sûreté de daïra de Mécheria, dans la wilaya de Naâma, ont mis fin aux activités d'un réseau criminel composé de quatre individus, spécialisé dans la commercialisation de kif traité au centre-ville de Mécheria à partir d'un

kiosque, a indiqué un communiqué rendu public. Cette opération a permis l'arrestation des quatre membres du réseau, la saisie de plus de deux kilogrammes de kif traité, ainsi que d'un véhicule utilitaire utilisé dans les activités du réseau criminel. Les policiers ont

également saisi une somme de 90 000 DA provenant des revenus de la commercialisation de stupéfiants. Après l'accomplissement des procédures légales, les suspects ont été présentés par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Mécheria. **AR**

ORAN

Fin des raccordements au réseaux de gaz et d'électricité

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a présidé, mardi, une réunion consacrée à la situation des projets de raccordement à l'électricité et au gaz naturel dans la wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. La réunion s'est déroulée en présence du directeur de l'Administration locale, du directeur de l'Énergie, d'un représentant de la direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran ainsi que du directeur de la distribution de l'électricité et du gaz d'Es Senia. Il a été indiqué que l'ensemble des programmes ont été achevés et les projets réceptionnés. Le wali a salué les efforts déployés, qui ont permis la réalisation de ces projets et le raccordement de milliers de logements ainsi que de zones éloignées, grâce aux efforts de Sonelgaz et aux programmes locaux de développement visant à accroître le taux de couverture énergétique et à améliorer les conditions de vie des citoyens. **B. Adda**

TIARET

Un mort dans un accident de la route à Medrissa

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tiaret sont intervenus, mardi à 16h56, à la suite d'un accident de la circulation survenu sur le chemin de wilaya n°02, dans la commune de Medrissa, daïra de Aïn Kermès (wilaya de Tiaret), a indiqué un communiqué rendu public. L'accident s'est produit suite à la sortie de route suivie du renversement d'un véhicule de tourisme, causant le décès d'un homme âgé de 27 ans, dont la dépouille mortelle a été transportée à la morgue de l'hôpital local. Pour cette intervention, la Protection civile a mobilisé : une (01) ambulance ; un (01) camion de secours. **AR**

SAÏDA

Saisie de 1100 unités de boissons alcoolisées

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le commerce illicite des boissons alcoolisées, les éléments de la 5ème Sûreté urbaine de la Sûreté de wilaya de Saïda, ont arrêté un homme âgé de 44 ans, impliqué dans la détention et le transport de boissons alcoolisées sans autorisation à des fins de vente, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération a permis la saisie de 1 100 unités de boissons alcoolisées de différentes marques et catégories. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, le suspect a été présenté devant le parquet territorialement compétent. **AR**

SIDI BEL-ABBÈS

La CNAS promeut la déclaration des salariés

A Sidi Bel-Abbès, le thème « Déclarer le travailleur » a été au cœur d'une campagne de sensibilisation menée par les services de la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS), pour lutter contre le travail informel et garantir la protection sociale. Étaient présents les premiers responsables de la CASNOS, la CNR, la CNAC, la CACOBAT..., les responsables de l'inspection du travail, ceux de la Direction de l'emploi. La déclaration d'un travailleur à la sécurité sociale est une obligation légale et un droit constitutionnel, dira un des responsables à l'assistance présente. Cette journée de sensibilisation et d'information vise à : - Sensibiliser les employeurs aux obligations légales de déclaration ; - Informer sur les risques juridiques et financiers ; - Promouvoir les outils de déclaration en ligne (plateformes numériques) ; - Garantir les droits fondamentaux et la couverture sociale des salariés. **Moussa Noui**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE TLEMCEM
DAIRA DE BENI-SNOUS
COMMUNE DE BENI-SNOUS**

Avis D'infirctuosité

Conformément à la disposition de l'art 40 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Président de L'assemblée populaire Communale de la Commune de Beni-snous déclare l'infirctuosité de demande d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, n° 01/2026 Pour la deuxième fois relatif à la réalisation de projet suivant :
SUIVI ET REALISATION DES TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES EAUX PLUVIALES AU CENTRE EL KHEMIS

Publie dans les Quotidiens suivants :

- réflexion le : 13/07/ 2026 et El djamhouria le : 14/07/2026 :

et publication via la Presse électronique accréditée suivant ;

- سيق برس en arabe والجزائر اللان en francais le : 19/07/2026.

Pour le motif suivant : aucune offre n'a été réceptionnée.

LE PRESIDENT DE L'APC

Réflexion 30/07/2026

ANEP : 2631011534

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE SAIDA
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE
NIF : 0996 2001 9001 238**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISORE

Conformément à la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en appliquant les dispositions des articles 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la Wilaya de Saïda, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d' appel d'offre ouvert national avec exigence de capacité minimales N° 01/2026 du 02/07/2026 pour :ACQUISITION D'APPAREILLAGES ET LEURS ACCESSOIRES ET AIDES

TECHNIQUES AUX PERSONNES AUX BESOINS SPECIFIQUES EN LOTS SPARES

LOT N°01 : ACQUISITION DES FAUTEUILS ROULANT POUR LES PERSONNES AUX BESOINS SPECIFIQUES

LOT N°02 : ACQUISITION DES TRICYCLES POUR LES PERSONNES AUX BESOINS SPECIFIQUE

LOT N°03 : ACQUISITION DE LUNETTES DE VUE POUR LES PERSONNES MALVOYANTS

LOT 04 : ACQUISITION DES PROTHESES AUDITIVE POUR LES PERSONNES MALENTENDANT

le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire désigné ci-dessus,suivant le tableau ci-joint:

N° de lot	L'entreprise	La note technique	MONTANT	DELAI DE LIVRAISON	OBSERVATIONS
Lot 01	SARL LE GRAND COMPTOIR MEDICAL	77.5	4.404.000,00 DA	(02) Deux Jrs	L'Offre Unique éligible
Lot 2	EURL SOUTH WEST MED INVESTMENTS	83.33	9.680.000,00 DA	(03) Trois Jrs	L'offre moins disant
Lot 3	LADI ABDELHAKIM	70	1.471.500,00 DA	(03) Trois Jrs	L'Offre Unique éligible
Lot 4	SARL PARA WEST DISTRIBUTION	52.5	568.733,66 DA	(02) Deux Jrs	L'offre moins disant

- Tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission compétente, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les journaux nationaux.
- Pour les autres soumissionnaires ceux d'entre eux qui sont intéressés, sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les journaux nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

Réflexion 30/07/2026

ANEP : 2631011567

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE,
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHEM**

N° D'Immatriculation Fiscal (DEP) :000146019005648

INVITATION AUX BUREAUX D'ETUDES

Conformément à l'article 48 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Ain Témouchent invite les candidats cités ci-dessous ayant participé au concours restreint de maîtrise d'œuvre N°25/D.E.P/A.T/2026 paru aux quotidiens nationaux « Réflexion » et " النجيب " en date du 21/06/2026,relatif à : L'Etude et suivi pour la réalisation d'un lycée type 800 ,commune Bouzedjar, pour déposer les offres techniques, prestations et financières.

N° pils	Bureaux d'Etude Présélectionnés	NIF	N° pils	Bureaux d'Etude Présélectionnés	NIF
01	Groupeement BET: BACHIR Rabeh Gasem Anis.	177461200042117	12	Groupeement BET: MELALI tahdar+rabhi bellahouel	168222900128198
02	Groupeement BET: "RECAT" DIEDAA sara souaad +BAHA houari	273160400506103	14	SAIAH Kamel	18646230059319804880
03	BET: BOUNOUA AHMED	16422010139317302380	18	Groupeement BET: (MOTRANI kamel+gasem houari)	17708010067162
04	BET: GHERBI Mohamed	176290101978169	19	Groupeement BET: "SA" smail omara+ameur larbi	18446040058918904680
05	BET: MELIANI Hind	274910105242171	20	Khoualef sorla	281460400527166
06	Groupeement BET: "ARCHIBUILD" (douaid mohamed+benamira okba+ayagoubi moussa)	18031011239313913180	21	Groupeement BET: ART DESIGN (ghaida Mohamed+ghagall felrouz)	182460400752132
07	BET : MEGHLOUI Mostapha	103279800003859	22	Groupeement BET:zouhri +benoussad	177460100892198
09	Groupeement BET: "ARKAN" (fatmi abdelkader+fatmi alimeiahi+jawir)	1773101122272296	23	BET: "CA" BENAZOUZ Abdelkrim	171462300560181
10	Groupeement BET: "BARAKA" bechacheim soumita+salim haddach abdelkader	2664623006411660000			

Les bureaux d'étude cité ci-dessus sont présélectionnés pour la 2^{ème} phase, et sont invités à déposer leurs offres techniques, leur prestations (en couleur format A1) et leurs offres financières comme stipulé au cahier des charges, le 15^{ème} jour à 12 h 00, à compter de la première parution du présent avis d'invitation au BOMOP ou à la presse nationale.

Réflexion 30/07/2026

ANEP : 2631011594

المؤسسة الوطنية للإتصال والنشر والإشهار

anep

Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité

Siège Social : 50 Rue Khelifa BOUKHALFA-BP. 355 R.P.16000 Alger, Algérie Tél/Fax : 021 23 83 24

http://www.anep.com.dz/ @ cellule.communication@anep.com.dz f Anep Groupe @ anepgroupe Linkedln groupe ANEP

À TRAVERS LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS :

Lancement le 1^{er} août du programme "Été, Maison, Culture et Arts"

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement, à partir du 1^{er} août prochain, du programme culturel, artistique et récréatif baptisé, "Été, Maison, Culture et Arts", qui sera déployé à travers les différents établissements culturels sous tutelle sur l'ensemble du territoire national, a indiqué un communiqué du ministère rendu public.



Par Sanae

Placée sous le slogan "Notre été, est créativité", cette initiative culturelle destinée aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes se poursuivra jusqu'au 1^{er} septembre, visant à "traduire dans les faits, la politique du secteur en lien avec la promotion, la pratique culturelle et artistique, le renforcement des programmes dédiés aux enfants, aux adolescents et aux jeunes, ainsi que la mise à profit des vacances d'été pour développer la créativité et révéler les talents", précise la même source. Le programme com-

prend plusieurs ateliers artistiques et culturels permettant aux enfants et aux jeunes de s'initier à différentes formes d'expression et de création, répartis en plusieurs rubriques, "Mon quartier en couleurs", "Mon histoire et mon théâtre", "La voix du musée", "Déclamation poétique", "Stand-up Comedy", "La rue du conteur et du meddah", ainsi que "Le film sur mobile", ajoute le communiqué, soulignant que cette initiative vise à "encourager la participation des enfants et des jeunes aux activités artistiques et culturelles durant les vacances d'été". A ce titre, le ministère invite les enfants et les jeunes souhaitant

prendre part à ce programme à se rapprocher des établissements culturels relevant du secteur dans les différentes wilayas du pays afin de s'inscrire aux ateliers ouverts et bénéficier des diverses activités proposées, dans la limite des places disponibles. Le ministère souligne, enfin, que le programme "Été, Maison, Culture et Arts" (Summer House Culture and Arts) constitue "un rendez-vous culturel estival privilégié visant à découvrir et à accompagner les talents créatifs des enfants et des jeunes, tout en consacrant la culture comme un espace d'apprentissage, de créativité et d'expression".

MOSTAGANEM

Sonelgaz invite ses clients à actualiser leurs données personnelles

La Direction de Distribution de Mostaganem, relevant du Pôle Distribution d'Oran de la Société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), a lancé un appel à ses abonnés afin qu'ils se rapprochent des agences commerciales de leur secteur pour mettre à jour leurs coordonnées personnelles. Cette démarche s'inscrit dans le cadre plus large de la modernisation et de la numérisation des services proposés par Sonelgaz-Distribution à travers l'ensemble de ses

agences commerciales. L'entreprise souhaite améliorer la qualité des prestations offertes à ses usagers en fiabilisant et en actualisant sa base de données clients. Concrètement, les abonnés sont invités à communiquer deux informations essentielles : leur numéro d'identification national biométrique (NIN) et leur numéro de téléphone mobile. Selon la direction, l'identifiant national biométrique permettra à Sonelgaz de gérer plus efficacement ses relations avec la clientèle

grâce à un code unique associant l'ensemble des adresses et points de consommation d'un même abonné, dans l'objectif d'offrir un service commercial plus rapide et de meilleure qualité. L'actualisation du numéro de téléphone doit, quant à elle, permettre de renforcer la communication directe entre l'entreprise et ses clients, notamment via l'envoi de messages courts (SMS) informant les abonnés de plusieurs éléments liés à leur facturation. *Charaf*

ORGANISATION DE LA OMRA :

Aujourd'hui, dernier délai pour la modification des dossiers

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, dans un communiqué, que le 30 juillet 2026 est le "dernier et ultime délai" pour le téléchargement ou la modification des dossiers de candidature via le portail algérien de la Omra, pour les agences souhaitant

organiser la Omra au titre de la saison 1448 de l'Hégire. Cette mesure intervient "conformément au cahier des charges régissant l'activité de la Omra pour la saison 1448 H, notamment son article 5, fixant le dernier délai pour le téléchargement ou la modification des dossiers

PRÉSERVATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIPASA : L'UNESCO salue les efforts de l'Algérie

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a salué les efforts déployés par l'Algérie pour la préservation du site archéologique de Tipaza, inscrit sur la liste du patrimoine mondial, et ce lors de la 48^e session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, tenue à Busan (République de Corée), a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Le ministère s'est félicité de "la décision du Comité du patrimoine mondial concernant le rapport technique sur l'état de conservation du site archéologique de Tipaza", et ce, après l'adoption, à l'unanimité, d'une décision comportant une reconnaissance explicite des efforts déployés par l'Etat algérien afin d'assurer une gestion efficace et durable du site et de protéger les éléments matériels et immatériels portant l'authenticité de ce monument exceptionnel", précise le communiqué. L'élaboration par l'Algérie du plan de gestion du site pour la période 2025-2030 a également été saluée par le Comité qui a estimé que sa mise en œuvre effective constitue "un socle solide pour la gestion du site et la préservation de sa valeur universelle exceptionnelle", ajoute la même source. Par ailleurs, le ministère a réaffirmé "son engagement à mettre en œuvre les recommandations techniques contenues dans cette décision et à soumettre, d'ici le 1^{er} décembre 2028, un rapport actualisé sur l'état de conservation du site et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces recommandations, au Centre du patrimoine mondial", soulignant que la protection du patrimoine national demeure "une priorité absolue reflétant l'identité algérienne et sa profondeur historique". *Sanae*

AFFAIRES RELIGIEUSES

Journée de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation d'énergie

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a organisé, à Alger, une Journée de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation d'énergie en Algérie, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, intitulée "La rationalisation de la consommation d'énergie : une finalité religieuse et une responsabilité collective", a été présidée par le Directeur général de l'orientation religieuse et de la culture islamique au ministère, Mourad Maïza, en présence de représentants de la Direction générale de la Protection civile et de la Société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), ainsi que d'imams et de mouchidate. A cette occasion, M. Maïza a souligné l'attachement du ministère à "la coordination avec les différentes institutions de l'Etat pour atteindre les objectifs nationaux fixés par les hautes autorités du pays". A ce titre, le ministère "assume sa responsabilité en matière de sensibilisation à l'importance de la rationalisation de la consommation d'énergie à travers le discours religieux et la promotion des valeurs de modération prônées par l'Islam", a-t-il affirmé, précisant que le Centre culturel islamique, via ses antennes dans les différentes wilayas du pays, "joue un rôle central dans l'accompagnement des orientations nationales à travers ses programmes et activités culturelles, intellectuelles et scientifiques". Ces efforts "s'inscrivent en complémentarité avec la mission accomplie par le ministère à travers les mosquées, les écoles coraniques et les instituts spécialisés, pour forger une conscience citoyenne responsable attachée à la préservation des ressources", a-t-il dit, soulignant que "la préservation de l'énergie et des ressources nationales est une responsabilité collective qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun". *Rachid*



MICROTIE DE L'OREILLE :

Cause, opération, comment soigner ?

La microtie est une malformation congénitale de l'oreille qui se traduit par la présence d'une petite oreille voire l'absence totale d'oreille et de conduit auditif externe.

La microtie est une malformation congénitale, c'est-à-dire présente dès la naissance. La plupart du temps, il s'agit d'une malformation isolée de l'oreille externe qui a eu lieu au moment de l'embryogénèse : les tissus se sont mal accolés. Le plus souvent, la microtie ne touche qu'une seule oreille, mais il arrive que l'atteinte soit bilatérale et associée à d'autres malformations au niveau du visage. "La microtie peut être d'origine génétique lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre de syndromes et qu'il y a d'autres anomalies. Certains facteurs pourraient également favoriser la microtie, comme l'exposition pendant la grossesse à l'isotrétinoïne, au thalidomide et à l'alcool. Le diabète gestationnel pourrait aussi constituer un facteur favorisant" La microtie se traduit par la présence d'une oreille plus petite que la normale voire l'absence totale de conduit auditif. Cela entraîne une surdité de transmission au niveau de l'oreille. Le traitement de la microtie repose sur la chirurgie. "On attend généralement que l'enfant ait l'âge de 8-9 ans pour faire une reconstruction de l'oreille. S'agissant d'une technique chirurgicale assez compliquée, il est nécessaire de consulter un ORL spécialisé", indique notre interlocutrice. Celle-ci s'effectue en deux temps. Lors de la première intervention, le chirurgien prélève un cartilage au niveau des côtes et va le resculpter pour lui donner une apparence d'oreille. Il le met ensuite sous



la peau derrière l'oreille. Six mois plus tard a lieu la deuxième partie de l'opération qui consiste à recréer un sillon derrière l'oreille. "Pour cela, le chirurgien utilise la peau du dessus qui va venir mouler le cartilage, puis il libère l'arrière de l'oreille en faisant une sorte de petit lambeau qui va permettre de redécoller l'oreille. Il s'agit d'une

chirurgie lourde qui ne peut être réalisée que dans un centre spécialisé. Lorsque la chirurgie n'est pas souhaitée, l'installation d'une épithèse (oreille en plastique) peut être proposée". La chirurgie en cas de microtie peut être envisagée dès lors que l'enfant exprime un inconfort, qu'il soit esthétique ou fonctionnel en cas de surdité.

Fracture de la clavicule : traitement, temps de guérison

La fracture de la clavicule est l'une des lésions osseuses les plus fréquentes, touchant souvent les sportifs et les enfants à la suite d'une chute sur l'épaule. Dans la grande majorité des cas, le traitement est orthopédique (non chirurgical) et le temps de guérison complète dure entre 6 et 8 semaines chez l'adulte, et de 3 à 4 semaines chez l'enfant. Voici les détails cruciaux concernant la prise en charge et le rétablissement de cette blessure : Les options de traitement La stratégie médicale dépend du déplacement de l'os et de l'emplacement exact de la fracture. Le traitement orthopédique (sans chirurgie) : C'est le choix privilégié pour plus de 80 % des cas. Il consiste à immobiliser l'épaule à l'aide d'une écharpe coude-au-corps ou d'anneaux claviculaires (en huit) [1]. Ces dispositifs maintiennent l'épaule vers l'arrière pour permettre aux deux fragments osseux de se consolider. Le traitement chirurgical (l'opération) : Il devient nécessaire en cas de fracture très déplacée, de chevauchement important des os, de fracture ouverte, ou si les fragments menacent de percer la peau ou de léser les vaisseaux sanguins et les nerfs situés juste en dessous. Le chirurgien utilise alors une plaque vissée ou parfois un brochage pour réaligner l'os à la perfection. Le calendrier de la guérison et de la rééducation La cicatrisation osseuse (formation du cal osseux) suit des étapes précises : Semaines 1 à 3 : Phase de douleur vive. L'immobilisation doit être portée de jour comme de nuit. Seuls des mouvements très doux du coude et du poignet sont autorisés pour éviter l'enraidissement. Semaines 4 à 6 : La douleur diminue nettement. L'immobilisation peut souvent être retirée à la maison dans des moments calmes.

Qu'est-ce qu'une fracture de Maisonneuve ?



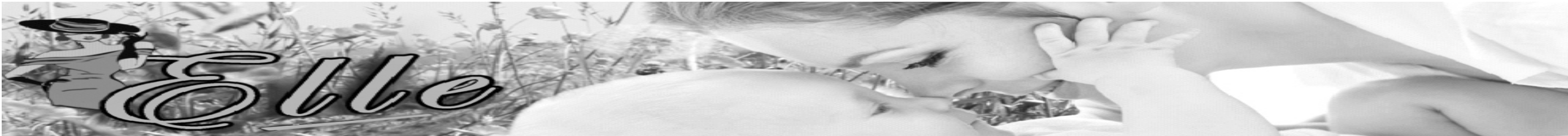
La fracture de Maisonneuve est une lésion traumatique grave et instable qui associe une fracture haute du péroné (fibula), près du genou, à une atteinte sévère des ligaments de la cheville. Provoquée par un mouvement de torsion ou de rotation externe forcée du pied, l'énergie du traumatisme remonte le long de la jambe, déchirant les structures de stabilisation avant de briser l'os en hauteur. Cette pathologie se définit par la combinaison de trois atteintes majeures : La fracture haute du péroné : Située au niveau du col ou du tiers supérieur de l'os, juste en dessous du genou. La déchirure de la membrane interosseuse : Le tissu fibreux qui relie le tibia au péroné sur toute la longueur de la jambe se déchire de bas en haut. L'atteinte de la cheville interne : Elle se traduit soit par une fracture de la malléole interne, soit par une rupture du liga-

ment deltoïde (ligament interne). Le piège du diagnostic C'est une lésion fréquemment manquée aux urgences. Le patient consulte pour une grosse entorse ou une douleur vive à la cheville. S'il ne se plaint pas du genou et que le médecin n'examine pas toute la jambe, la radiographie standard de la cheville peut paraître presque normale, masquant la fracture située plus haut. Devant toute suspicion d'entorse grave avec douleur interne, il est indispensable de réaliser une radiographie de la jambe entière (tibia-péroné). Le col du péroné abrite le nerf péronier commun (nerf sciatique poplité externe). La fracture haute peut comprimer ou léser ce nerf, entraînant des troubles de la sensibilité ou une paralysie (difficulté à relever la pointe du pied). À long terme, une mauvaise stabilisation expose à de l'arthrose précoce de la cheville.

Phlébite : les 5 signes à ne surtout pas ignorer

Un mollet douloureux et dur à la palpation En cas de douleur, de gonflement ou de sensation de lourdeur au mollet, surtout en fin de journée ou après une période d'immobilisation prolongée, il est recommandé de consulter rapidement un médecin. Une douleur au mollet est "un des principaux signes annonciateurs d'une phlébite" prévient notre interlocutrice. Plus précisément "c'est un mollet douloureux, qui augmente de volume et qui devient dur lors de la palpation. Ce symptôme caractéristique est lié à l'obstruction de la veine par le caillot, gênant le retour veineux et entraînant une augmentation de la pression veineuse." La peau de la jambe est chaude au toucher Vous avez la peau des jambes, des mollets ou des chevilles chaude lorsque vous la touchez ? "L'aspect inflammatoire avec l'apparition d'une chaleur survient généralement quand le caillot est situé sur une veine superficielle, proche de la peau", explique l'experte. Une

augmentation de la température cutanée et une sensation d'engourdissement dans la jambe ne sont pas à prendre à la légère car ils peuvent révéler une thrombose veineuse superficielle. Parlez-en à votre médecin. L'apparition de varices Vous constatez la dilatation d'une ou plusieurs veines fines (moins de 3 mm de diamètre), voire des cordons bleutés et tortueux sur vos cuisses ou mollets ? Ce sont des varices qui "se développent généralement sur les membres inférieurs suite à l'augmentation de la pression artérielle", explique le Dr Allouche. Les varices sont le signe d'une insuffisance veineuse (mauvais fonctionnement des clapets à l'intérieur des veines qui empêchent le sang de refluer et de retourner vers le cœur) et peuvent conduire, si elles ne sont pas prises en charge, à une phlébite. En cas de varices, évitez de vous exposer au soleil et à la chaleur (sauna, hammam...) et pratiquez une activité physique régulière.



Pour porter vos vêtements en lin tout l'été sans craindre les plis, l'astuce consiste à utiliser un spray défroissant maison à base d'eau et d'après-shampooing ou à suspendre votre vêtement dans la salle de bain pendant votre douche. Ces deux méthodes permettent de détendre instantanément les fibres de lin sans sortir le fer à repasser. Voici comment appliquer ces 2 astuces express pour garder une tenue impeccable : Astuce 1 : La technique de la douche vapeur (Sans effort) Profitez de l'humidité ambiante pour lisser le lin de manière totalement naturelle. L'action : Suspendez votre vêtement en lin sur un cintre de qualité (en bois de préférence) dans votre salle de bain pendant que vous prenez une douche chaude. Prenez soin de fermer la porte et les fenêtres pour saturer la pièce d'humidité. Le résultat : La vapeur chaude pénètre au cœur des

fibres rigides du lin, ce qui les détend et élimine les plis sous l'effet du poids du vêtement. Laissez-le sécher quelques minutes à l'air libre avant de l'enfiler. Astuce 2 : Le spray défroissant magique (Express et nomade) Cette solution est idéale en voyage ou au cours de la journée pour éliminer un pli de position assise. La recette : Mélangez dans un petit vaporisateur de l'eau tiède avec une seule noisette d'après-shampooing doux (ou quelques gouttes de vinaigre blanc). Secouez énergiquement. L'action : Vaporisez légèrement le mélange à environ 30 centimètres des zones froissées de votre vêtement, puis lissez le tissu fermement avec vos mains de l'intérieur vers l'extérieur. Le résultat : Les agents adoucissants gagnent la fibre de lin et bloquent le pli. Le vêtement retrouve un aspect fluide et repassé en moins de deux minutes.



Ces erreurs maquillage (que l'on fait toutes !) et qui vieillissent le visage

Appliquer trop d'anti-cernes Commencez par utiliser un bon soin pour les yeux afin d'avoir un contour de l'œil toujours bien hydraté. Appliquez votre anti-cernes en petite quantité et seulement là où vous en avez besoin notamment au coin interne de l'œil. Faites pénétrer la matière en estompant au doigt ou à l'aide d'un pinceau évasé. Appliquer un fard à paupières trop foncé Privilégiez les ombres à paupières assez claires pour mettre en valeur votre regard. Un fard trop foncé peut vite ternir et vieillir le regard. Pour agrandir l'œil, la couleur s'applique sur la paupière mobile et s'étire légèrement vers les tempes. Préférez utiliser un fini mat pour davantage d'élégance. Souligner le regard avec un crayon noir Oubliez purement et simplement le crayon noir sous l'œil car cela fatigue davantage le regard. Il vaut mieux privilégier un crayon brun ou aubergine. En revanche, pour étoffer le ras de cils supérieur, n'hésitez pas à poser votre crayon noir au niveau de la muqueuse du haut. ne pas mettre de base Pour estomper les rides, adoptez une base de maquillage à base de silicone. Cette dernière permettra d'adoucir les ridules et de lisser votre peau avant l'application de votre fond de teint.

Comment porter la marinière pour un look trendy ?

Pour porter la marinière de façon moderne et branchée, il faut casser son côté classique et sage en l'associant à des pièces fortes, des coupes oversize ou des contrastes de matières. Voici quatre façons ultra-tendances de réinventer ce grand basique de la mode. Le look Casual-Chic : Avec un jean large et des baskets C'est la silhouette citadine par excellence. Choisissez une marinière légèrement ample que vous rentrez partiellement dans l'avant du pantalon pour structurer la silhouette. Le bas : Un jean brut à coupe droite, wide-leg (large) ou un pantalon fluide blanc. Les chaussures : Des baskets rétro épurées ou des mocassins en cuir. Le détail branché : Une belle ceinture en cuir marron ou noir pour marquer la taille. Le contraste entre les rayures décontractées et la rigueur d'une veste habillée crée un équilibre parfait pour aller travailler ou pour une sortie. La veste : Un blazer oversize noir, bleu marine ou même de couleur vive (rouge, vert). Le bas : Un jean slim ou cigarette bien coupé pour contrebalancer les volumes. Le détail branché : Relevez les manches du blazer pour laisser apparaître les rayures de la marinière au niveau des poignets. Pas besoin de réinventer tout le look si vous misez sur les bons accessoires pour réveiller les rayures bicolores. La touche de couleur : Un bandana ou un petit foulard en soie rouge noué autour du cou. Les lunettes : Des solaires noires au style affirmé (yeux de chat ou géométriques). Le sac : Un sac à main structuré ou un cabas en toile graphique 3 conseils rapides pour éviter l'effet "cliché" : Jouez sur les tailles : Prenez votre marinière une taille au-dessus pour un effet loose beaucoup plus moderne qu'une coupe trop moulante. Variez les couleurs : Si la version blanche à rayures bleu marine reste indétrônable, les versions à rayures rouges, vertes ou sur fond noir apportent immédiatement une touche d'originalité. Osez le "mix & match" : Les plus audacieuses associeront la marinière à un autre motif discret, comme des carreaux fins ou du léopard sur un accessoire (chaussures, sac).



Manchons au fromage {a la pâte feuilleté}



Ingredients: 1 rouleau de pâte feuilleté 50 g de fromage râpé gruyère ou autre sauce béchamel maison 1 c-a-soupe de graines de nigelle 1 c-a-soupe de graines de sésame 1 Jaune d'oeuf
Préparation: Enfourner à 200 C (400 F) jusqu'à ce que la surface soit dorée. A la sortie laisser refroidir avant de démouler délicatement. Déposer le fromage râpé dans une assiette creuse et la béchamel dans une autre. A l'aide d'une poche à douille remplir les feuilletés et plonger les bords des manchons dans le fromage râpé. Disposer dans une assiette de service et servir.

5 choses à ne surtout pas faire avec un nourrisson en période de fortes chaleurs



Ne pas couvrir la poussette de bébé Le premier geste à éviter est de couvrir la poussette de bébé avec un lange pour le protéger du soleil. En effet, cette pratique très répandue est particulièrement trompeuse. Le pédiatre Svante Norgren, à l'hôpital pour enfants de Stockholm, rappelle que cela crée un "effet de fournaise" ou effet de serre. De plus, l'air ne circule pas correctement, ce qui empêche une bonne ventilation. Ainsi, l'enfant a du mal à respirer et "la température dans la poussette augmente considérablement", a-t-il déclaré au journal suédois

Svenska Dagbladet. Lors de ses tests, le pédiatre a constaté qu'après une heure et demie, une poussette recouverte atteignait 37°C, contre 22°C pour une poussette à l'air libre. Soit une différence considérable de 15°C ! Pas de biberon de lait au soleil ou sous la chaleur Autre idée à ne pas reproduire : donner un biberon de lait tiède à son enfant. Sous l'effet de la chaleur, le lait peut se détériorer plus vite, favorisant ainsi la multiplication des bactéries. Si votre bébé ne termine pas son biberon et que celui-ci reste trop longtemps au soleil, il ne faut surtout pas le lui re-

donner ensuite. Attention au brumisateur au réfrigérateur Par ailleurs, pour rafraîchir bébé, les parents utilisent souvent un brumisateur. Certes, cela peut être très utile, mais pour un jeune enfant, il ne faut pas que le spray soit conservé au réfrigérateur, car si vous lui vaporisez une brume trop fraîche, cela pourrait provoquer un choc thermique, causée par la différence entre la fraîcheur de l'eau et la chaleur ambiante. Il est préférable de garder le spray dans un endroit frais et à l'abri de la chaleur, dans un placard ou une pièce tempérée.

Baignade enfant : ce que tout parent doit savoir avant de le laisser dans l'eau

La surveillance active et continue est la règle absolue pour garantir la sécurité d'un enfant dans l'eau. Une noyade peut survenir en moins de trois minutes et en seulement 20 centimètres d'eau, le plus souvent sans un bruit. Voici l'essentiel de ce que vous devez savoir et appliquer avant de laisser votre enfant se baigner. Regardez en continu : Ne quittez jamais l'enfant des yeux, même une seconde. Restez à proximité : Restez à moins d'un bras de distance des enfants en bas âge. Désignez un adulte : Un seul adulte doit être responsable de la surveillance à la fois pour éviter l'effet "je croyais que tu regardais". Bannissez les distractions : Rangez les smartphones, livres et discussions prolongées pendant le temps de baignade. Le choix du bon équipement de flottaison Privilégiez les brassards adaptés : Choisissez des brassards portant la norme CE et adaptés au poids exact de l'enfant. Évitez les bouées de plage : Les bouées rondes classiques ou les matelas gonflables peuvent se retourner et bloquer l'enfant la tête sous l'eau. Misez sur le gilet de natation : Plus sécurisant que la bouée, il maintient l'enfant en position verticale (attention à ne pas le confondre avec un gilet de sauvetage pour bateau). Les risques environnementaux à anticiper Le choc thermique (hydrocution) : Mouillez toujours la nuque, le torse et les bras de l'enfant avant l'immersion, surtout si l'eau est fraîche et le soleil fort. La noyade "sèche" ou secondaire : Si votre enfant boit la tasse et présente ensuite une toux persistante, une fatigue extrême ou des difficultés respiratoires dans les heures qui suivent, consultez immédiatement. Le soleil : Appliquez une crème solaire haute protection toutes les deux heures et privilégiez les t-shirts anti-UV. Vérifiez les protections : Les barrières, alarmes ou bâches de sécurité doivent être actives dès que la baignade est terminée. Sortez les jouets de l'eau : Retirez tous les objets flottants après la baignade pour éviter que l'enfant ne cherche à les attraper en se penchant. Videz les petites bassines : Les piscines gonflables pour bébés doivent être vidées immédiatement après usage.





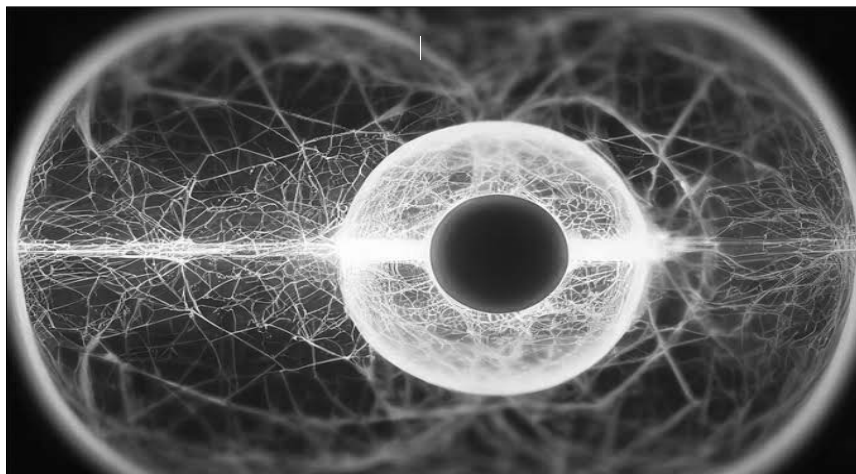
HIGH TECH

Le Sparrow AIM-7M : le missile qui a lié l'avion et sa cible



Long de près de 3,7 mètres pour seulement 20 centimètres de diamètre, le missile air-air AIM-7M Sparrow répartit tout son corps effilé entre quatre fonctions essentielles : détecter la cible, l'endommager, corriger sa trajectoire et poursuivre sa route jusqu'à l'impact. Ce missile guidé par radar semi-actif est resté, durant des décennies, l'une des armes de référence de l'aviation de combat américaine pour les engagements au-delà de la portée visuelle. À l'avant du missile se trouve la section de guidage radar, chargée de suivre l'énergie radar réfléchie par la cible. Ce principe de guidage semi-actif implique une contrainte tactique majeure : l'avion tireur doit continuer à illuminer la cible avec son propre radar pendant tout le temps de vol du missile. Autrement dit, chasseur et missile restent liés l'un à l'autre jusqu'à la fin de l'engagement, le pilote ne pouvant ni rompre le contact radar ni manœuvrer librement sans risquer de faire perdre sa cible au Sparrow. Juste derrière la section de guidage se loge une charge explosive annulaire à fragmentation, enroulée autour du corps du missile de façon à maximiser la zone de destruction lors de la détonation. Vient ensuite la section de contrôle, qui actionne les gouvernes aérodynamiques permettant de corriger la trajectoire en vol. Enfin, l'arrière de l'engin est largement occupé par le moteur-fusée à propergol solide Hercules Mk 58, qui fournit la poussée nécessaire pour parcourir la distance jusqu'à la cible.

SAGA : détecter les vidéos truquées par IA, et aussi leur "empreinte digitale"



À l'heure où les vidéos générées par intelligence artificielle atteignent un niveau de réalisme troublant, au point de rendre leur distinction d'avec des images réelles de plus en plus difficile, une équipe de chercheurs de l'Université de Californie à Riverside (UC Riverside) propose une solution qui va bien au-delà de la simple détection : un outil capable d'identifier précisément quel modèle d'IA a généré une vidéo donnée. L'outil s'appelle SAGA, acronyme de Source Attribution of Generative AI Videos (attribution de source des vidéos générées par IA). Le projet a été mené par le doctorant Ro-

hit Kundu, sous la direction du professeur d'ingénierie électrique et informatique Amit K. Roy-Chowdhury, en collaboration avec des chercheurs de YouTube et de Google DeepMind — Roy-Chowdhury étant par ailleurs codirecteur de l'institut RAISE (Artificial Intelligence Research and Education) de l'UC Riverside. Le système repère des motifs visuels présents dans les images des vidéos truquées, introduits involontairement par les générateurs d'IA, ce qui fournit une piste d'analyse forensique pour identifier les systèmes à l'origine de ces vidéos. Comme l'explique Rohit Kundu, ces motifs fonc-

tionnent comme des empreintes digitales laissées par le modèle génératif, et l'objectif de l'équipe était justement de vérifier si ces signatures différaient réellement d'un générateur à l'autre — ce qui s'est confirmé. Les chercheurs ont testé SAGA sur des jeux de données publics comprenant des vidéos produites par 19 générateurs d'IA différents, incluant à la fois des systèmes texte-vers-vidéo, qui créent des vidéos à partir de prompts écrits, et des systèmes image-vers-vidéo, qui animent des images fixes. L'aspect le plus novateur de SAGA réside dans sa capacité d'analyse à plusieurs échelles.

Le Rooikat 76 : l'éclaireur blindé qui allie vitesse et puissance de feu



Discret sur la scène internationale mais redoutablement efficace sur le terrain, le Rooikat 76 s'impose comme l'un des véhicules de reconnaissance blindés les plus aboutis du continent africain. Conçu par l'industrie de défense sud-africaine, cet engin à huit roues motrices conjugue mo-

bilité exceptionnelle et puissance de feu significative pour une machine de sa catégorie. Avec un poids en ordre de combat d'environ 28 tonnes, le Rooikat n'a rien d'un char léger classique, et pourtant il affiche des performances de vitesse qui feraient pâlir bien des véhicules plus lé-

gers : jusqu'à 120 km/h sur route. Cette agilité repose sur son architecture 8x8 et son empattement long, deux caractéristiques qui lui confèrent à la fois une excellente tenue de route et une réelle capacité à évoluer en tout-terrain, loin des axes bitumés. Cette combinaison de vitesse et d'autonomie de déplacement répond précisément à sa vocation première : éclairer loin en avant des formations blindées lourdes, repérer l'ennemi, cartographier le terrain et transmettre le renseignement avant que les unités principales n'engagent le combat. Ce qui frappe immédiatement l'observateur, c'est son canon de 76 mm stabilisé, une pièce d'artillerie qui n'aurait pas déparé sur un char léger. Grâce à un système de conduite de tir moderne, l'équipage de quatre hommes peut engager des cibles même en mouvement, un atout tactique majeur pour un véhicule dont la survie dépend justement de sa capacité à ne jamais s'arrêter longtemps au même endroit.

AirTag ou Tile : lequel choisir pour ne plus jamais perdre vos affaires ?

Bagage égaré par une compagnie aérienne, clés introuvables ou sac à dos oublié quelque part à la maison : ces petits tracas du quotidien ont poussé de plus en plus de voyageurs à se tourner vers des traceurs intelligents. Parmi les plus populaires figurent l'AirTag d'Apple et les traceurs Tile, aujourd'hui propriété de Life360. Ces traceurs ne pèsent pas lourd sur le portefeuille : un AirTag coûte 29 dollars, tandis que le Tile Mate de base ne coûte que 24,99 dollars, selon un rapport publié par le site spécialisé SlashGear. Une différence de prix minime au premier abord, mais qui cache des logiques bien différentes une fois qu'on regarde au-delà de l'étiquette. Au-delà du prix d'achat, c'est l'autonomie de la batterie — et donc le coût d'entretien sur le long terme — qui fait souvent pencher la balance. L'AirTag et le Tile Pro tiennent environ un an grâce à des piles CR2032 remplaçables, tandis que le Tile Mate, le Tile Slim et le Tile Sticker peuvent durer jusqu'à trois ans. Cette différence n'est cependant pas si simple à trancher. Apple ne propose qu'un seul modèle d'AirTag, dont la durée de vie de la batterie est facile à anticiper puisqu'elle est remplaçable par l'utilisateur lui-même : il suffit d'ouvrir le boîtier et d'insérer une nouvelle pile CR2032.

SPORT



JEUX MÉDITERRANÉENS 2025 (PRÉPARATION)

Les judokas algériens en stage à Sidi Bel-Abbès

La sélection nationale algérienne de judo seniors (messieurs et dames) poursuit sa préparation en prévision des Jeux méditerranéens (JM), prévus du 21 août au 3 septembre à Tarente (Italie), avec un stage de préparation qui se déroulera jusqu'au 10 août 2026 au Centre régional de détection des talents sportifs et de préparation des équipes nationales de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya.



Par Charef

Ce regroupement a pour objectif d'optimiser la préparation technique et physique des judokas, tout en renforçant la cohésion du groupe avant cette importante échéance sportive. Les séances d'entraînement sont axées sur l'amélioration de la condition physique, le perfectionnement des aspects technico-tactiques et la mise en place des derniers réglages en vue de la compétition. Les responsables de l'encadrement technique accordent une attention par-

ticulière à la préparation des athlètes afin de leur permettre d'aborder les Jeux méditerranéens dans les meilleures conditions et de défendre les couleurs nationales avec ambition. Le Centre régional de Sidi Bel-Abbès met à la disposition de la sélection nationale l'ensemble des moyens matériels et logistiques nécessaires au bon déroulement de ce stage, assure la DJS. Cette préparation s'inscrit dans la stratégie de développement du sport de performance et de renforcement de la compétitivité des équipes nationales en vue des prochaines échéances in-

ternationales. Les JM constituent l'un des principaux rendez-vous du calendrier sportif régional et représentent une étape importante pour les judokas algériens, appelés à confirmer leur niveau face aux meilleures sélections du bassin méditerranéen. A travers ce stage intensif, le staff technique entend peaufiner la préparation de l'équipe nationale et permettre aux athlètes d'aborder la compétition avec un niveau optimal de forme et de confiance, dans l'objectif de réaliser des résultats à la hauteur des ambitions du judo algérien.

FOOTBALL (LIGUE 1)

L'USM Alger annonce le départ de Dehiri vers Al-Ahli Tripoli

L'USMA a officialisé le départ de son défenseur Hocine Dehiri vers le club libyen d'Al-Ahli Tripoli, tout en lui adressant un message de remerciement pour les services rendus durant son passage chez les Rouge et Noir. Dans un communiqué rendu public, la direction usmiste a salué le parcours du joueur : « L'USMA adresse ses plus sincères remerciements à

Hocine Dehiri pour tout ce qu'il a apporté en termes de dévouement et d'engagement durant les trois saisons passées sous les couleurs de l'équipe. » Le club algérois a rappelé que le défenseur a contribué à la conquête de trois trophées majeurs : la Coupe de la Confédération de la CAF, la Supercoupe de la CAF et la Coupe d'Algérie. L'USMA a également souhaité

pleine réussite à son désormais ancien joueur : « Nous souhaitons à Dehiri beaucoup de succès dans sa nouvelle expérience avec le club libyen d'Al-Ahli Tripoli ». Âgé de 25 ans, Hocine Dehiri avait rejoint l'USM Alger en 2023, en provenance du Paradou AC (PAC), portant le maillot usmiste à 87 reprises pour un bilan de deux buts. **Rachid**

FORMATION CAF A :

Lancement du 2e module au profit du 2e et 3e groupe

La Direction technique nationale (DTN), à travers son département de formation, a lancé le deuxième module de la formation CAF A destiné aux candidats des 2e et 3e groupes, au titre de la saison 2026-2027, a indiqué la Fédération al-

gérienne de football (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le chef de département formation, Karim Kaced. Cette session, encadrée par un panel de formateurs, combine enseignements théoriques et at-

liers pratiques, conformément au programme arrêté, lequel comprend notamment les thématiques suivantes : principes de jeu, préparation athlétique, systèmes de jeu, animation offensive et animation défensive. **Rachid**

HANDBALL

La JS Bethioua sacrée championne d'Algérie des U19

La JS Bethioua a été sacrée championne d'Algérie de handball dans la catégorie des moins de 19 ans (garçons), après sa victoire en finale du tournoi national face au MA Sétif sur le score de 39 à 28, à la salle omnisports "Mokhtar-Arabi" d'El Biar (Alger). La troisième place est revenue au HBC El Biar, vainqueur du NRB Djemila sur le score de 39 à 31 lors du match de classement. Organisé durant trois jours par la Ligue de handball d'Alger, en coordination avec la Fédération algérienne de handball et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, ce tournoi national a réuni les neuf clubs ayant terminé en tête des championnats régionaux. Il s'agit de la JS Bethioua, du MA Sétif, du HBC El Biar, du CS Aïn Taya, d'Afak Sidi Boubekeur, du NRB Djemila, de l'Etoile de la Jeunesse d'Ouled Yaïch, du WRB Hassani Abdelkrim et de l'Olympique de Sour El Ghoulane. Les équipes participantes ont été réparties en deux groupes, l'un de quatre équipes et l'autre de cinq, les rencontres s'étant déroulées aux salles omnisports "Saïd-Khalef" d'Aïn Taya et "Mokhtar-Arabi" d'El Biar. Le tournoi s'est achevé par une cérémonie de remise des trophées et des récompenses aux équipes lauréates, en présence de membres de la Fédération algérienne de handball et de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger. **Sanae**

JS KABYLIE (LIGUE 1)

Pourquoi Akhrib est intransférable ?

Convoité par un club européen qui est appelé à participer aux tours préliminaires de la Ligue des champions, Lahlou Akhrib ne bougera pas en cette intersaison. Rien n'a filtré sur ce club, mais on croit savoir que c'est un club croate qui a déjà contacté Akhrib par le passé. Les responsables de ce club seraient prêts à mettre 300 000 euros sur la table pour racheter son contrat, mais le président Bouedja et le directeur technique et sportif Yazid Mansouri s'opposent catégoriquement à son départ. D'après une source digne de foi, les responsables de la JSK veulent le garder au moins pour une autre saison dans l'espoir de le vendre à un prix plus élevé surtout qu'il est lié à la JSK jusqu'en juin 2028. Akhrib a un énorme potentiel, mais son rendement la saison dernière n'a pas été à la hauteur des attentes placées en lui. S'il sera bien utilisé, il pourra faire parler de lui de nouveau. Par ailleurs, alors que tout semblait ficelé pour un stage de préparation en Slovaquie du 3 au 14 août, la JSK a finalement décidé de faire machine arrière. La décision a été prise lundi soir lors d'une réunion entre les dirigeants du club, mettant ainsi fin à plusieurs jours de spéculations. Si officiellement rien n'avait filtré jusque-là, cette issue était déjà dans l'air depuis quelques jours. Le principal obstacle concernait l'organisation des rencontres amicales, un élément jugé indispensable par le staff technique de Karim Belhocine. Faute d'avoir trouvé suffisamment d'adversaires de qualité, les responsables du club ont préféré renoncer à la Slovaquie et se tourner vers la Tunisie pour effectuer la seconde phase de leur préparation estivale. Le porte-parole du club, Kamel Yesli, avait d'ailleurs préparé le terrain. Dans une déclaration accordée à Compétition, il avait confirmé que le stage était maintenu "jusqu'à preuve du contraire", tout en reconnaissant que l'annulation restait une possibilité si les conditions sportives n'étaient pas réunies. Ses propos traduisaient parfaitement les hésitations de la direction, qui attendait encore la confirmation des rencontres amicales avant de trancher définitivement. Le véritable problème n'était ni l'hébergement ni les infrastructures, mais bien le volet sportif. Le stage en Slovaquie devait permettre à la JSK de disputer trois rencontres amicales afin de préparer l'équipe avant le début du championnat et des échéances continentales. Or, jusqu'à lundi soir, un seul match avait été définitivement validé. Les deux autres adversaires n'ont jamais confirmé leur disponibilité, ce qui a fortement compromis le programme imaginé par le staff technique. Dans ces conditions, maintenir un déplacement à l'étranger sans pouvoir garantir trois tests de haut niveau n'avait plus beaucoup de sens. Les dirigeants ont donc préféré prendre une décision rapide afin d'éviter de se rendre dans un pays européen sans répondre aux exigences du nouvel entraîneur. **Rachid**



FIFA :

Gianni Infantino fait du chantage aux 211 fédérations



Le bras de fer autour du projet de Gianni Infantino prend une tournure encore plus explosive. Selon The Times, le président de la FIFA aurait mis, à travers une lettre envoyée, une forte pression sur les 211 associations membres concernant FIFA Forward Enterprise, la structure destinée à ouvrir une partie des activités commerciales de la Coupe du Monde à des investisseurs privés. D'après les nouvelles informations du média britannique, les fédérations auraient désormais 53 jours pour choisir leur position, avec

une proposition particulièrement sensible sur la table. Elles pourraient accepter d'intégrer le programme et bénéficier de 40 millions de dollars de financement, ou refuser et ne recevoir que 10 millions de dollars. Cette différence de 30 millions de dollars par fédération est déjà dénoncée par certains observateurs comme une forme de pression financière exercée par la direction de la FIFA. Une source citée par The Times aurait même qualifié cette méthode de « pure corruption », estimant que les aides promises

servent à influencer le vote des associations membres, à l'approche des élections de 2027, sur un projet qui prévoit l'arrivée d'investisseurs privés au sein d'une nouvelle entité commerciale liée aux droits de la Coupe du Monde. Alors que Gianni Infantino assure vouloir « libérer le potentiel commercial » de la FIFA et augmenter les investissements dans le football mondial, ses opposants y voient une tentative de forcer l'adhésion des fédérations à une réforme déjà au cœur d'une crise majeure.

FOOTBALL

Le Sénégal devrait finalement conserver Pape Thiaw

Le départ de Pape Thiaw semblait acté et Patrick Vieira se rapprochait du banc du Sénégal. Mais le refus de l'État de financer la rupture du contrat du sélectionneur pourrait tout remettre en cause. En effet, un spectaculaire rebondissement est venu totalement redistribuer les cartes. Selon les informations de Sud Quotidien, l'État du Sénégal refuse désormais de prendre en charge les émoluments de Pape Thiaw. Dans un courrier adressé à la Fédération

sénégalaise de football, la ministre de la Jeunesse et des Sports, Djireye Clotilde Coly, explique que le contrat signé le 22 juin 2026 dans le New Jersey n'a jamais reçu l'approbation officielle de l'État, pourtant tiers-payeur dans ce dossier. Si la ministre prend acte de la volonté de la FSF de poursuivre sa collaboration avec le technicien au moment de la signature, elle précise que les services de l'État ne sont pas en mesure d'assurer le paiement du

salaires prévus dans ce contrat. Une décision qui place désormais la Fédération dans une situation particulièrement délicate puisque le bail conclu avec Pape Thiaw prévoit des conditions financières très importantes, avec un salaire mensuel de 30 millions de FCFA (près de 46 000 euros), une prime à la signature de 120 millions de FCFA (soit 183 000 euros) ainsi que le versement d'un pour cent des primes FIFA perçues par la sélection.

FOOTBALL (ANGLETERRE)

Liverpool prépare une première offre pour Barcola

Bradley Barcola est encore un joueur du PSG, jusqu'en 2028 pour le moment mais son refus de prolonger son contrat ouvre grand la porte à un départ. Le champion d'Europe veut bien le laisser partir à condition de mettre le prix, soit 170 M€. Il a l'avantage de pouvoir

faire grimper les enchères puisque les meilleures équipes du continent s'intéressent à l'ancien Lyonnais de 23 ans. Il y a Arsenal, le Bayern mais surtout Liverpool, qui en a fait sa priorité pour remplacer Mohamed Salah. Les Reds sont prêts à fournir de gros efforts pour le faire

venir. Après plusieurs jours à définir la stratégie à adopter et à discuter avec les représentants du Français, ils devraient bientôt passer à l'attaque. « Liverpool a préparé une première offre et s'apprête à formaliser son intérêt par une démarche officielle », affirme Sky Sports.

FOOTBALL (ESPAGNE)

Le Barça est tout proche de boucler Bisiwu

Alors que Jesse Bisiwu est tout proche de rejoindre le FC Barcelone, le club catalan semble avoir déjà identifié la marche à suivre pour réussir l'intégration de sa nouvelle pépite. L'ailier belge de 18 ans, en provenance du Club Bruges, doit prochainement être officialisé par les Blaugrana dans une opération estimée à 8,5 millions d'euros, avec également un pourcentage sur une éventuelle future revente. Une arrivée qui s'inscrit dans la stratégie du Barça consistant à miser sur de jeunes talents à fort potentiel. Pour George Leekens, ancien joueur et entraîneur belge, le départ de Bisiwu s'explique notamment par le cadre juridique en Belgique, qui empêchait le Club Bruges de sécuriser son avenir avant ses 18 ans. « Le problème, c'est que le Club Bruges n'a pas pu trouver d'accord avec le joueur pour la signature d'un contrat professionnel en raison de la loi belge. On ne peut pas forcer un joueur à signer un contrat. En Belgique, un joueur ne peut signer un contrat professionnel important qu'à partir de 18 ans », a expliqué Leekens, estimant que le club belge ne souhaitait pas perdre son jeune talent. Il ajoute également que Bisiwu possède les qualités pour réussir en Catalogne : « je pense que s'il était resté, il aurait intégré l'équipe première cette saison et aurait fait partie de l'effectif. Peut-être qu'en fin de saison, il aurait été titulaire indiscutable ou un joueur clé du onze de départ. » Selon lui, le Barça devra désormais l'accompagner progressivement pour lui permettre d'exprimer tout son potentiel.

PSG (FRANCE)

Monaco refuse une offre de 45 M€ pour Akliouche

Le PSG veut recruter Maghnes Akliouche. Mais il faudra convaincre Monaco, qui a refusé 45 M€ pour son joueur. Le Paris Saint-Germain est solide sur ses appuis. En effet, les pensionnaires du Parc des Princes comptent dicter leur loi sur le marché des transferts, comme ils ont pu le faire lors du dossier Yan Diomandé. Les dirigeants franciliens ont estimé qu'il valait mieux lâcher l'affaire et passer à autre chose plutôt que de payer des montants bien trop élevés à leur goût. Cette piste écartée, les champions de France et d'Europe avancent sur leurs autres priorités de recrutement. Maghnes Akliouche en fait partie. Suivi depuis plusieurs années, le joueur de l'AS Monaco est plus que jamais dans le viseur des Franciliens. Comme expliqué à plusieurs reprises sur notre site, son profil plaît à Luis Enrique et à son club, bien décidés cette fois-ci à aller au bout de cette opération. Ils peuvent compter pour cela sur l'international tricolore de 24 ans. Nous vous avons expliqué que le Français souhaite à tout prix rejoindre la capitale cet été. Ce, malgré le fort intérêt de Liverpool. Des Reds qui étaient même disposés à formuler une proposition supérieure à celle du PSG pour le milieu offensif monégasque. Mais rien n'y fait, Akliouche ne veut entendre parler que de Paris.

FOOTBALL (FRANCE)

Le Paris FC signe définitivement Koloosho

« Le Paris FC a le plaisir d'annoncer la signature du joueur Luca Koloosho. Après un premier prêt de 6 mois début 2025, l'international italien de 21 ans s'est engagé avec le club parisien jusqu'en 2031, en provenance de Burnley », peut-on lire sur le communiqué publié par le Paris FC. Belle trouvaille du dernier mercato hivernal, le jeune Italien avait contribué à la bonne deuxième partie de saison du club francilien, en quête de maintien. La presse italienne l'a annoncé dans le viseur de la Fiorentina ces dernières semaines, mais le PFC n'a pas laissé passer l'occasion de le recruter définitivement à Burnley.

Auto-Moto



Audi Q9 : découverte du maxi-SUV que vous ne risquez pas de croiser



Jusqu'à présent, les appellations chez Audi allaient du Q2 au Q8 pour les SUV. Mais il y a un petit nouveau cette année avec l'arrivée de l'Audi Q9 ! Pour la première fois depuis bien longtemps, la marque utilise le chiffre 9 pour un de ses modèles, symbolisant le véhicule le plus grand et le plus haut de gamme dans son portefeuille. Ce n'était pas arrivé depuis l'Audi 90, commercialisée de 1984 à 1994. Comme son nom l'indique, ce Q9 est le grand frère du Q7, renouvelé tout récemment avec une troisième génération lancée cet été. Même long capot remontant très haut, regard à deux étages identique, même

calandre massive... Le nouveau venu s'étire encore, avec un gabarit XXL de 5,31 m que l'on n'a pas vraiment l'habitude de voir chez nous. Le modèle hérite des derniers codes stylistiques d'Audi, notamment à l'arrière avec un bandeau lumineux évoquant l'A6 thermique. En revanche, le Q9 étrenne des feux OLED incurvés, au lieu des OLED plats comme pour les téléviseurs. Cela permet d'avoir plus de liberté sur les formes du phare, pour mieux suivre la carrosserie. Contrairement au Q7 qui a une plaque d'immatriculation apposée sur le hayon, le Q9 la fait migrer en bas du bouclier, ce qui donne un

aspect un peu moins équilibré selon nous. Ce modèle très haut de gamme affiche 2,01 m de large (hors rétroviseurs) et 1,81 m de haut. Les grandes barres de toit séparées de la carrosserie donnent une silhouette encore plus statuaire. Les très longues portes facilitent l'accès avec un angle maximal de 90°. Celles-ci sont d'ailleurs à ouverture et fermeture électrique, grâce à des boutons physiques sur la contreporte et des commandes sur l'écran central ou le smartphone. Sans surprise, le Q9 reprend l'habitacle du petit frère Q7, et donc par extension de la plupart des Audi récentes.

Le Honda CR-V affronte le Mazda CX-5 nouvelle génération



Depuis une dizaine d'années, difficile d'ouvrir un palmarès automobile sans y croiser le Honda CR-V ou le Mazda CX-5. Ces deux SUV compacts figurent parmi les valeurs sûres du segment, aussi bien dans les classements spécialisés que dans les chiffres de vente aux États-Unis. Avec la refonte complète du CX-5 pour le millésime 2026, l'occasion était trop belle de remettre ces deux rivaux de longue date face à face. Le CR-V 2026 mise sur la diversité de son offre. La version d'entrée de gamme LX démarre à 32 370 dollars et embarque un quatre-cylindres turbocompressé de 1,5 litre développant 190 chevaux, disponible en traction avant ou intégrale. Pour ceux qui recherchent davantage de puissance, plus d'équipements ou une consommation réduite, Honda propose également toute une déclinaison hybride. Le modèle testé ici est la finition EX-L, le haut de gamme des versions non hybrides, affiché à partir de 36 850 dollars. Équipé de la transmission intégrale et de la peinture Radiant Red Metallic en option, l'exemplaire d'essai atteint un prix final de 38 805 dollars. Du côté de Mazda, la gamme CX-5 ne propose actuellement qu'une seule motorisation, un quatre-cylindres de 2,5 litres délivrant 187 chevaux, la transmission intégrale étant de série sur toutes les versions. Un modèle hybride est toutefois annoncé pour 2027.

Bentley Torcal : quand une voiture électrique retrouve un batteur

Le silence relatif des motorisations électriques constitue à la fois une opportunité et un défi pour les constructeurs. Puisqu'une voiture électrique ne produit naturellement presque aucun bruit, elle peut en théorie émettre n'importe quel son de synthèse. Pour une marque comme Bentley, dont l'image repose sur une expérience résolument premium, cette page blanche sonore pose une question délicate : comment exprimer un héritage sportif sans reproduire artificiellement le vrombissement d'un moteur thermique ? Chez Rolls-Royce, la réponse tient en une phrase : dans la Spectre, le bruit le plus fort de l'habitacle est celui de l'horloge digitale du tableau de bord. Mais Bentley, elle, ne peut se contenter d'un silence aussi feutré. La marque de Crewe a donc choisi une voie radicalement différente pour son prochain modèle. Le nouveau SUV électrique Torcal, dont la présentation est prévue en septembre, devrait ainsi se distinguer par une identité sonore inédite dans l'industrie. Contrairement à la Hyundai Ioniq 5 N, qui synthétise numériquement les pétarades d'un quatre-cylindres turbo de hot-hatch, Bentley a préféré puiser dans son passé thermique sans pour autant en recréer les sonorités de façon littérale.

Norton Atlas : le mix des cultures



L'Atlas, bien que valorisante, paraît compacte, fine et lissée, taillée pour la ville et la route mais aussi, pourquoi pas, pour les petites aventures. Les pare-mains intégrant le clignotant lui confèrent une apparence moderne, la hauteur de selle la rend relativement accessible et son ergonomie simple facilite la prise en mains ; Norton intègre même une dalle tactile de

8 pouces en guise de compteur, complet et reprenant le graphisme de la Manx R, et des leviers de frein avant et d'embrayage réglables. Pas mal l'équipement pour un modèle "européen" affiché 9 250 €. Pourquoi des guillemets ? Parce que les anglais ne sont plus complètement européens... et parce que la production de l'Atlas est assurée localement par l'indien TVS, pro-

priétaire de Norton et quatrième constructeur mondial de motos (en volumes). Pour tirer les coûts d'industrialisation, c'est efficace. Pour autant, le bicylindre de la nouveauté n'est pas un quelconque moteur sélectionné sur l'étagère : ce 585 cm³ calé à 270° ne se destine (pour l'instant) qu'à ce modèle. Et les jeunes permis apprécieront sa prédisposition A2. Souple et onctueux, apte à reprendre en léger sous-régime et franc du collier quand il faut relancer, le twin n'a pas à rougir de sa modeste puissance de 70 ch. Sa bande sonore se révèle en plus soignée, tandis que sa partition évolue au fil des injonctions délivrées par un shifter (déconnectable) livré en série. Il faudrait voir ce que tout cela donne dans un contexte estival, sur un bitume lisse et sec mais, là, sous une pluie quasiment ininterrompue et bercée de rafales de vent à vous faire changer de voie, tout cela paraît très bien ! La suspension Kayaba gomme bien les irrégularités et l'Atlas met son monde à l'aise à peu près partout, même quand ça tourne, même quand ça freine.

MOTS CROISES

FORCE 3

Horizontalement

- 1 - Transfert d'images
- 2 - Science utile à la basse-cour
- 3 - Surréaliste espagnol - Cité bien placée pour les lentilles - Cours turinois
- 4 - Démuni de quenottes - Amour de Tristan
- 5 - Pronom très personnel - Atomes qui ne sont pas neutres - Diffusa
- 6 - Conventions - Sorte de ferment
- 7 - Rendit très pointu - Faire disparaître la prospérité
- 8 - Bien propre - S'élèvera seul au-dessus du sol
- 9 - Couvrirai de poudre
- 10 - Pulvériser - Céréale

Verticalement

- A - Jaquelin B - Truisme C - Matériau pour ouvrières - Suçoter D - Débardeur - Possessif E - Feuilleté - Régles par une sorte de gamme F - Chaland - Temps de règne G - Extirpe - Passer les plats H - Equipé - Existe I - Egalise - Élément d'un tout J - Donc à compter - Dégagera K - Prendrai à la source L - Herserais soigneusement

Sudoku

2	5		9	8		3	4	
6		7		5			9	8
			7				2	
	4	6	5	2	9	8		1
5			4	7	8	2	6	9
	2	9	1	6		5		
	9	2	6	1			8	3
1	7	8			2		5	6
3	6	5	8	4				2

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

mon horoscope du jour

Bélier

La planète Neptune vous aura à l'oeil. Soyez donc très prudent et si vous hésitez à lancer ou à poursuivre un projet original, pensez à prendre conseil auprès de personnes qualifiées.

Gémeaux

Pluton met votre vie professionnelle en vedette. Cette planète va vous faire passer en alternance de l'enthousiasme au doute.

Lion

Tout ira bien côté argent, car aucune planète ne recevra d'aspect négatif. Qu'il s'agisse d'une prime quelconque ou de placements, vous pourrez compter sur des surprises agréables.

Balance

Cet aspect de Jupiter devrait faciliter la progression de vos affaires et vous valloir des marques de reconnaissance gratifiantes de la part de votre hiérarchie.

Sagittaire

Saisissez les chances au fur et à mesure qu'elles se présenteront. Vos affaires vont être bien protégées. Mais que cela ne vous empêche pas de faire preuve de prudence.

Verseau

Vous voilà pris à votre propre piège, à force de promettre monts et merveilles à vos amis. Vous serez dans l'obligation de tenir certains de vos engagements, ce qui vous pèsera lourdement.

Taureau

Mars vous donne un véritable coup de fouet. Vous aurez du tonus et de l'énergie à revendre. Voilà qui vous permettra de mener de front plusieurs activités.

Cancer

Pluton en cet aspect exercera un certain impact sur votre vie familiale. Ceux d'entre vous qui ont dû affronter certaines difficultés concernant leurs enfants vont avoir quelques décisions à prendre.

Vierge

Pensez à soigner la qualité de votre sommeil. Apprenez à vous détendre : buvez une tisane, un verre de lait, lisez un roman...

Scorpion

Le Soleil, qui gère vos relations avec vos enfants, sera bien placé pour vous, ce qui permet de vous prédire une journée marquée par une grande complexité.

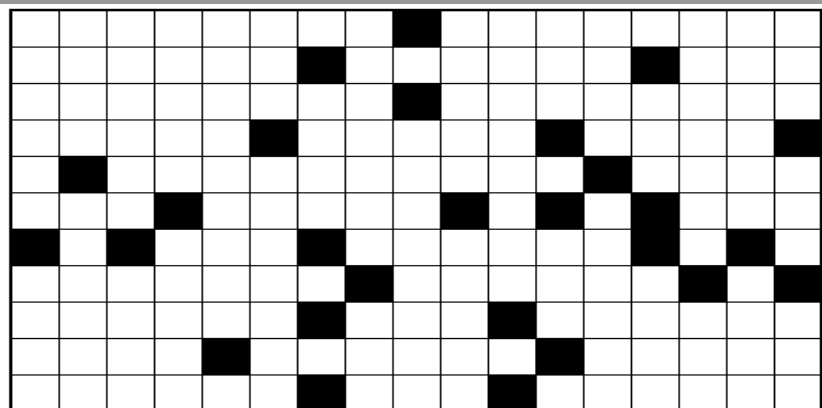
Capricorne

Vous aurez une vision tout à fait nouvelle de vos soucis domestiques. Vous vous sentirez beaucoup plus serein et prendrez les choses avec philosophie.

Poisson

Soyez à l'affût des occasions intéressantes et des bonnes affaires. Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables.

MOTS CACHÉS



- 3 - CEP ACNE BRISE AGENCE EMERITE BECARRES
- 4 - CET AILE ARRETE ECALÉ ETIRERA EMMENENT
- 5 - EAU ARAS HENNE ASSENA LUTTERA GAINERAI
- 6 - EGO ASIE IRISE CRIERA DERAPE ICIERE IMAGINAI
- 7 - ENA ELAN PAINS PRUNE ITERS IMPIETES
- 8 - ESA EPIS PRUNE ITERS VACHETTE
- 9 - ETA ERRA RUERA PAMEES
- 10 - ISE ETAI USENT PENSEE
- 11 - LIS FANE REIN REGALE
- 12 - OSE REIN REPUTE
- 13 - OTA PAT SAS SPA TER TALLAI
- 14 - TER TALLAI TERMES
- 15 - VAGUES

Charade

Mon premier est le contraire de haut
Mon second est la vitesse de l'escargot
Mon troisième est après l'après-midi
On trouve mon tout dans un parc de jeux
Qui suis-je ?

SOLUTIONS

Mots fléchés

C	G	V	E	H	A	U	D
O	R	R	E	O	N	A	B
R	E	A	I	P	D	A	N
E	M	I	C	E	N	E	A
N	T	I	R	E	S	E	A
A	N	T	I	R	E	S	E
M	A	T	I	R	E	S	E
C	D	E	R	E	S	E	A
C	A	R	E	S	E	A	B
P	I	A	S	E	S	E	A
P	R	E	S	E	S	E	A
T	I	A	N	S	E	A	B
S	I	T	E	S	E	A	B

Sudoku

9	4	1	6	5	8	3	7	2
7	6	2	9	3	1	5	8	4
3	8	5	7	4	2	1	6	9
5	3	7	1	6	4	9	2	8
4	9	8	2	7	3	6	1	5
1	2	6	8	9	5	4	3	7
2	5	4	3	1	7	8	9	6
6	7	3	4	8	9	2	5	1
8	1	9	5	2	6	7	4	3

Mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	P	R	E	D	A	T	E	U	R
2	A	V	O	I	S	I	N	A	N	T	E
3	L	I	N	S	E	A	N	T	E	S	
4	T	E	T	E	S	T	A	R	I	R	
5	O	R	E	N	E	P	E	I	D	E	
6	N	R	E	C	R	U	A	N	E	S	
7	I	M	A	G	E	E	P	I	E	R	A
8	S	U	O	S	E	R	A	S	A	L	
9	M	E	N	U	T	A	T	E	R	I	
10	E	T	E	T	E	S	S	E	N	S	

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

se fera ami buts de moulière	↓	charge d'état partie de la patte	↓	trafiquée frontière	↓	hardi c'est le cuivre	↓	enlever véniel	↓	hurle- ment	↓	manufac- ture vidée de son eau	↓
manœu- vrée	→									céans	→		
toquée	↓					cannibale de conte allé- chera	→			oppo- sant	↓	pronom médisant lieu de culte	→
grande soucou- pe décapité	→								punaise d'eau	→			
	↓				curieux	→			centre	↓			étables de porcs
		écarteur de plaie vendeur de tabac	→		imper- ceptible	↓		combi- nés réchauf- fement	→				
tremblant	↓						verre de bière forêt d'Asie	→					règle de société
ébruitée	→			kermes- se	→				sorti	→			
manqueur de fruit	↓			célérités	↓				énoncé en détail	↓			
			tournant	→						époque d'héri- thèmes dissimule	→		
			chaîne de godets	↓							crack tombera des flocons	→	
attisaient	→												
blafarde	↓					poisseux	→						vin andalou
						largeur de papier	↓						
	colère	→			un ton sous si sanc- tuaire	↓		bien meilleur but de navire	→				
ne rompt pas	↓						minus- cule	→					
blocage sanguin service marquant	→					œil-de- perdrix canton de G.Tell	→					choisira une cible	
			émotion- né coupe le sommet	→			accentue	→		polissait	↓		
							rivière aloïne	↓					
frousse d'acteur	→	finesse en parole moyen de défense	→						muscle de l'œil manière raffinée	→			
					fleur royale île anglaise	→							équerrés doubles
maquille	→							gros tas	→				
								transport parisien	↓				
effaca	↓					divaqua	→				plus	→	
						argent du chimiste	↓				coincé	↓	
					tuile terminale	→							
adoles- cent	→								extermi- nas	→			

RD CONGO

La Cour constitutionnelle valide la loi sur les référendums

La Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo (RDC) a déclaré conforme à la Constitution, sous plusieurs réserves, la loi fixant les conditions d'organisation des référendums, adoptée en juin par le Parlement. La Cour a « dit conforme à la Constitution » la loi soumise à son examen, a annoncé son président, Dieudonné Kamuleta Badibanga, à la télévision nationale. La décision ouvre la voie à la promulgation du texte par le président Félix Tshisekedi. La haute juridiction a toutefois formulé des réserves concernant plusieurs dispositions controversées. Celles-ci doivent être annexées au texte lors de sa publication au Journal officiel. La Cour a notamment validé des dispositions prévoyant le recours à une Assemblée constituante, puis à un référendum, en cas de « dysfonctionnement majeur » des institutions. Elle a en revanche émis des réserves sur un article permettant au président de la République de soumettre à référendum toute question considérée comme « fondamentale ». **Anadolu Ajansi**

IRAN

Une frappe aérienne américaine vise une zone frontalière

Une frappe aérienne américaine a visé mercredi une zone située près de la ville iranienne de Piranshahr, dans l'ouest du pays, à proximité de la frontière avec l'Irak, selon la télévision d'État iranienne IRIB. Selon le média, la frappe a touché un site situé dans la province de l'Azerbaïdjan occidental et aurait été « menée par les États-Unis ». Aucune victime ni aucun dégât n'ont été signalés dans l'immédiat. Cette frappe présumée intervient dans un contexte de fortes tensions régionales. Une accalmie fragile prévaut depuis vendredi, après la fin de la dernière série de frappes américaines contre l'Iran et des attaques de représailles iraniennes. Le président américain Donald Trump a déclaré le 8 juillet la fin du cessez-le-feu, à la suite d'attaques contre des pétroliers dans le détroit d'Ormuz, que Washington a imputées à Téhéran. Au cours de cette escalade, les États-Unis ont mené des frappes en territoire iranien visant des infrastructures militaires, des systèmes de surveillance côtière, des installations de missiles et de drones, des moyens navals ainsi que des sites logistiques, selon le Commandement central américain (CENTCOM). **Anadolu Ajansi**

APRÈS DES ATTAQUES DE DRONES :

Le Conseil de coopération du Golfe soutient l'Arabie saoudite

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) et plusieurs pays arabes ont exprimé mercredi leur solidarité avec l'Arabie saoudite après des attaques de drones ayant visé des installations pétrolières dans la province orientale du royaume, selon des communiqués officiels. Le secrétaire général du CCG, Jassem Mohamed Albudaiwi, a déclaré que les États membres se tiennent unis aux côtés de l'Arabie saoudite et soutiennent toutes les mesures prises par Riyad pour préserver sa sécurité, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Il a qualifié les attaques, attribuées à des milices irakiennes alliées à l'Iran, de « dangereuse escalade » menaçant la paix et la sécurité régionales. Le Koweït a condamné ces attaques, les qualifiant de violation de la souveraineté saoudienne, et a réaffirmé le droit de Riyad à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations unies, a indiqué son ministère des Affaires étrangères. Le Qatar a également soutenu toutes les mesures légitimes prises par l'Arabie saoudite pour protéger sa sécurité et son intégrité territoriale. **Anadolu Ajansi**



SOMMET DE ROME :

La Palestine réclame "le droit international, rien que le droit international"

La ministre palestinienne des Affaires étrangères, Varsen Aghabekian, a lancé mercredi un appel pressant à la communauté internationale pour qu'elle applique sans détour le droit international dans les territoires palestiniens occupés, au terme d'une rencontre diplomatique de deux jours consacrée à la solution à deux États, organisée à la Farnesina, siège de la diplomatie italienne.

Par Rachid

« Nous voulons appliquer le droit international et rien d'autre que le droit international », a-t-elle affirmé, précisant que les Palestiniens ne réclamaient « ni sympathie ni subventions », mais simplement le respect des règles qui s'imposent, selon elle, à l'ensemble des États et à l'entité sioniste. La rencontre, dénommée réunion de l'Alliance mondiale pour la solution à deux États, s'est tenue les 28 et 29 juillet à Rome, coprésidée par le chef de la diplomatie italienne Antonio Tajani et son homologue saoudien, le prince Faisal bin Farhane Al Saoud. Des délégations de la Ligue arabe, d'Égypte, du Royaume-Uni, d'Allemagne, de Suisse, du Maroc, des Pays-Bas, de Turquie, du Qatar, du Canada, du Brésil, du Mexique, d'Irlande, d'Italie, du Japon, de France, d'Espagne, de Jordanie, d'Indonésie, d'Arabie saoudite, de l'Union européenne et de Norvège ont pris part aux discussions, aux côtés de représentants de la Palestine et des Nations unies. La veille, une trentaine de délégations à l'échelon technique, incluant les coprésidents des huit groupes de travail issus de la Conférence de New York, avaient déjà participé à une première session de travail. Selon le ministère italien des Affaires étrangères, Varsen Aghabekian a par ailleurs rencontré en bilatéral Antonio Tajani en marge du sommet. L'objectif affiché de la rencontre était de donner un nouvel élan à la Déclaration de New York, adoptée l'année précédente, et de faire progresser les perspectives d'un État palestinien vivant aux côtés de l'entité sioniste. À l'issue de la réunion, Antonio Tajani a estimé que Rome devenait une capitale de la paix et que l'Italie occupait une position centrale à un moment où il fallait renforcer le dialogue et jouer un rôle diplomatique déterminant dans la construction de la paix à travers tout le Moyen-Orient. Il a toutefois nuancé la position de son

pays sur la reconnaissance d'un État palestinien, expliquant que l'Italie y était favorable par principe, mais qu'un État palestinien devait d'abord exister concrètement, et qu'une reconnaissance purement symbolique n'aurait guère de sens tant que le Hamas resterait armé. Le chef de la diplomatie italienne a également exprimé son inquiétude au sujet de la situation en Cisjordanie, condamnant les violences des colons, et a affirmé que Rome s'opposait fermement à toute expansion des colonies ou annexion susceptible de compromettre la solution à deux États. Pour étayer sa position, Varsen Aghabekian a invoqué l'avis consultatif rendu en juillet 2024 par la Cour internationale de Justice (CIJ), plus haute juridiction des Nations unies. Cet avis, obtenu à la demande de l'Assemblée générale de l'ONU, avait conclu que la présence continue de l'entité sioniste dans le Territoire palestinien occupé était illicite et devait cesser « dans les plus brefs délais ». La Cour avait également estimé que l'entité sioniste était tenue de mettre fin immédiatement à toute nouvelle activité de colonisation et d'évacuer l'ensemble des colons installés dans ce territoire. Lors de la publication de cet avis en 2024, la ministre palestinienne avait déjà salué une décision « historique », soulignant que la CIJ avait présenté une analyse très détaillée de ce qui se passe à travers l'occupation et la colonisation prolongées par l'entité sioniste du territoire palestinien, en violation du droit international. L'avis, non contraignant sur le plan strictement juridique, établit néanmoins l'interprétation faisant autorité des obligations légales pesant sur l'entité sioniste, sur les autres États et sur les Nations unies concernant ces territoires — un texte que Ramallah continue de brandir comme un instrument de pression diplomatique et juridique.